Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Calgary

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

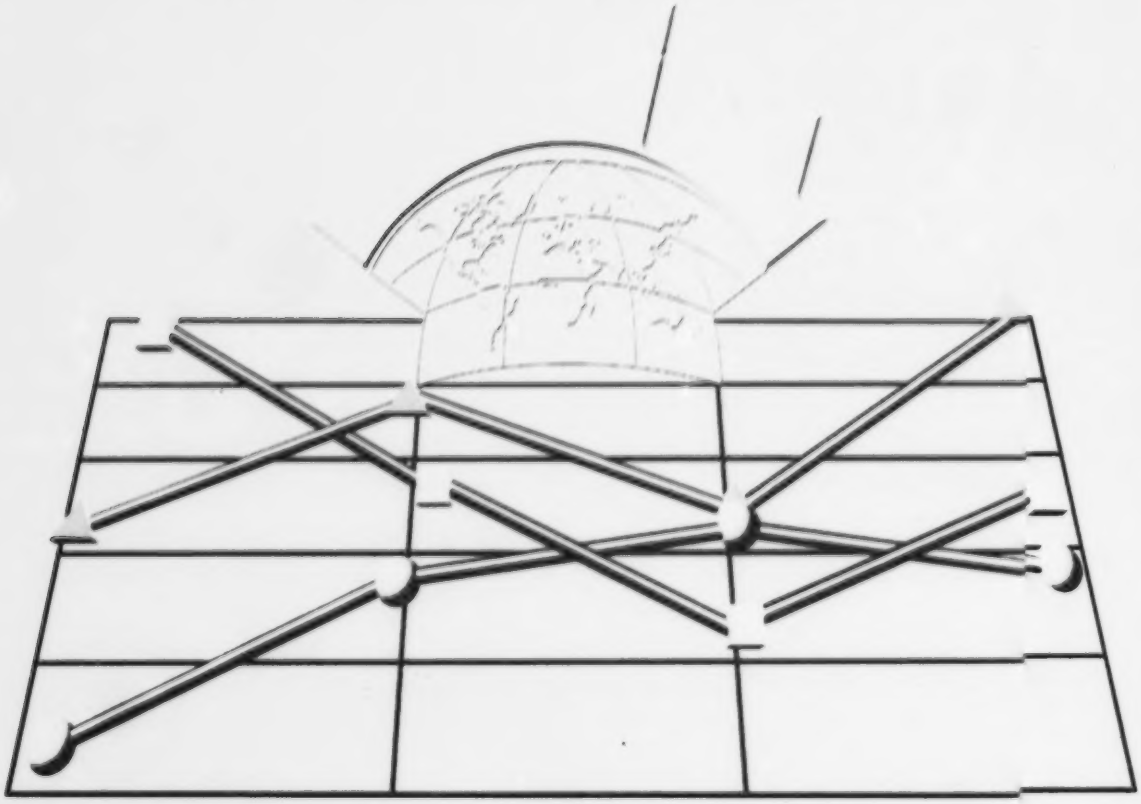

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/7-2000F
ISBN 0-662-85135-8

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Calgary Metropolitan Area : A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

103-01051

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE CALGARY

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur. Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS x

POINTS SAILLANTS xii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

171 000 immigrants dans la région métropolitaine de Calgary 1
Proportion stable de la population 2
Quarante-cinq pour cent des immigrants admis après 1980 3
Part croissante des immigrants de l'Alberta 4
77 200 nouveaux immigrants : 9,5 pour 100 de la population 5
La grande majorité des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 9

Origine, destination et catégorie d'immigrants 9

Les origines asiatiques dominent 9
La proportion des nouveaux immigrants de Calgary varie selon le pays de naissance 11
Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille 13

Âge et sexe 15

Moins d'enfants, plus de 25 à 44 ans chez les nouveaux immigrants 15
Les femmes plus nombreuses que les hommes 17

Langue et scolarité 18

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français 18
Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison 20
Niveau de scolarité analogue 21
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Calgary 23
Les nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire 25

PARTIE C: FAMILLES ET MÉNAGES 26

Familles et ménages – liens entre les personnes 26

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 26
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies 27

Familles 30

28 600 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Calgary 30
Les familles de nouveaux immigrants ont plus souvent des enfants à la maison 32

Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison 34
La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoints d'autres nouveaux immigrants 35

Ménages 37
33 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Calgary 37
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 39
Les ménages de nouveaux immigrants tendent à compter un grand nombre de personnes 41
Davantage de soins accordés aux enfants 42

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 43

Vie active 43
Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour 43
Processus d'adaptation analogue pour presque tous les niveaux de scolarité 45
La connaissance de l'anglais : un facteur important 47
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 49
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 52

Les emplois des nouveaux immigrants 53
Les tout nouveaux immigrants travaillent un peu plus souvent à temps partiel 53
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation 54
De nombreux nouveaux immigrants dans l'accueil et les autres services 57
Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 59
L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée 61

PARTIE E : REVENU 63

Sources et niveau de revenu 63
Les sources de revenu sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré 63
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 65
Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 66
Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les jeunes et les personnes âgées 67

La répartition du revenu 69
Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 69
La moitié des ménages de nouveaux immigrants gagnent moins de 40 000 $ 70
Une forte proportion de nouveaux immigrants disposent d'un faible revenu 71

PARTIE F : LOGEMENT 75
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 75
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 76
Trois ménages sur dix assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu 77
Les logements des nouveaux immigrants sont de même qualité 78
Les nouveaux immigrants sont assez souvent propriétaires de leur logement 79

Tableaux

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Calgary, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population - région métropolitaine de Calgary, Alberta et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Calgary, 1996 9

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Calgary, 1996 12

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Calgary, 1981-1995 13

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996 17

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 21

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996 22

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Calgary, 1996 24

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Calgary, 1996 25

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 26

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996 29

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille, région métropolitaine de Calgary – 1996 (répartition en pourcentage) 34

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Calgary, 1996 36

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1996 38

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 40

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 41

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Calgary, 1996 42

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 43

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 45

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 47

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 49

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, région métropolitaine de Calgary, 1996 50

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 51

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 52

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995 53

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 59

Tableau D.12 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 61

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Calgary, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 63

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Calgary, 1995 65

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Calgary, 1995 66

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1995 67

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage) 69

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage) 70

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995 73

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995 74

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 75

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 76

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage) 77

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 78

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 78

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Calgary, Alberta et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Alberta résidant dans la région métropolitaine de Calgary, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Calgary, 1996 8

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Calgary, 1996 15

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Calgary, 1996 18

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Calgary, 1996 20

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Calgary, 1996 28

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Calgary, 1996 33

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Calgary, 1996 35

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 44

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996 46

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage) 60

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Calgary, 1996 62

Figure E.1 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Calgary, 1995 72

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Calgary, 1996 79

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Calgary lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Calgary fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes

thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Calgary vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés plus tôt sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les personnes nées au Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fera ressortir des écarts importants, on traitera séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR de Calgary englobait les municipalités suivantes : Calgary, Airdrie, Rocky View, Chestermere, Cochrane, Irricana, Beiseker, Crossfield et Sarcee. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Calgary la RMR de Calgary ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Calgary (« Calgary » en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'« immigrants très récents », d'« immigrants les plus récents » ou de « tout nouveaux immigrants ».

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation prend du temps. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent. À Calgary, toutefois, on trouve des proportions relativement substantielles de nouveaux immigrants qui ont été admis dans la composante économique, qui disposent de revenus de placement et sont propriétaires de leur logement.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Calgary comptait 77 200 nouveaux immigrants, soit 3,6 pour 100 de l'ensemble des nouveaux immigrants du Canada, 45 pour 100 des immigrants de Calgary et 9,5 pour 100 de la population de la région métropolitaine.

- Quatre immigrants sur cinq admis pendant les années 1980 avaient obtenu la citoyenneté canadienne lors du recensement de 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants (partie B)

- Les nouveaux immigrants établis à Calgary viennent de partout dans le monde, principalement d'Asie. Les cinq principaux pays d'origine, où sont nés 47 pour 100 des tout nouveaux immigrants de Calgary, se trouvent en Asie.

- Quatre nouveaux immigrants sur dix ayant envisagé de s'établir à Calgary faisaient partie de la catégorie de la famille; une proportion analogue a été admise dans la composante économique. Les réfugiés ont représenté 16 pour 100 des personnes admises entre 1981 et 1996.

- Quarante-huit pour cent des nouveaux immigrants ont 25 à 44 ans; 12 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement 37 et 26 pour 100 des personnes nées au Canada qui vivent à Calgary. Cinquante-deux pour cent des nouveaux immigrants sont des femmes, un pourcentage supérieur à celui des Canadiens d'origine.

- Quatre-vingt-cinq pour cent des personnes ayant immigré entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : dans le groupe des 15 à 24 ans, elle est de 95 pour 100, mais dans celui des 65 ans et plus, elle est d'un peu plus de la moitié chez les hommes et d'un peu plus du tiers chez les femmes.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison deux immigrants très récents sur trois n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Le niveau de scolarité des nouveaux immigrants de Calgary est analogue à celui des Canadiens d'origine, mais on compte parmi eux de plus fortes proportions possédant un diplôme universitaire et n'ayant fait que des études primaires. Les nouveaux immigrants grossissent les rangs des ingénieurs et des spécialistes des sciences physiques. Le pourcentage d'adultes qui font des études est élevé.

Familles et ménages (partie C)

- Très peu de nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, vivent seuls. Parmi ceux qui résident avec des personnes apparentées, un sur six environ vit dans une famille élargie, soit presque trois fois plus que chez les natifs du Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreuses que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela à un stade plus avancé de la vie des parents. Les familles de nouveaux immigrants comptent aussi un nombre légèrement plus élevé d'enfants.

- On compte relativement moins de familles monoparentales parmi les nouveaux immigrants que dans la population native du Canada.

- Les ménages de nouveaux immigrants regroupant ou non d'autres Canadiens forment 11 pour 100 de l'ensemble des ménages de Calgary. Les ménages formés d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent légèrement moins que la moitié de ces ménages de nouveaux immigrants et entre quatre et cinq pour cent de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas de plus de vingt pour cent des ménages de nouveaux immigrants, mais de seulement six pour cent de ceux dont tous les membres adultes sont nés au Canada. La taille des ménages de nouveaux immigrants est beaucoup plus grande que celle des ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- L'adaptation des immigrants à la vie économique prend du temps. Par rapport aux personnes nées au Canada et à celles qui sont arrivées plus tôt, les immigrants admis pendant les années 1990 affichent un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur; ils occupent

en outre des emplois nécessitant un niveau de compétence moins élevé. Les personnes ayant immigré pendant les années 1980 se situent à un niveau intermédiaire.

- L'étroite analogie que l'on constate, entre les personnes ayant immigré avant 1980 et les personnes nées au Canada, en ce qui touche l'activité sur le marché du travail et le niveau de compétence, semble indiquer que la grande majorité des nouveaux immigrants finiront par s'adapter et participer pleinement à la vie économique.

- La tendance à présenter au départ un faible taux d'activité, puis à rejoindre les taux enregistrés par les natifs du Canada et les immigrants arrivés antérieurement, est une tendance qui s'observe chez tous les groupes d'âge et les deux sexes. En ce qui touche le chômage, il est aussi assez fréquent que les immigrants affichent, au bout d'un certain temps, des taux rejoignant ceux des Canadiens d'origine. Les disparités entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada tendent à être moindres chez les hommes que chez les femmes.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des immigrants les plus récents, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants tendent à travailler, plus que les personnes nées au Canada, dans les ventes et services, les industries de transformation, ainsi que dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. On ne les retrouve pas en grand nombre dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, ni dans les services aux entreprises, le secteur public, la construction et le transport. Les emplois des immigrants les plus récents exigent un niveau de compétence relativement faible, et les qualifications de ces personnes ne sont pas pleinement exploitées.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour l'année 1995, les immigrants les plus récents ont gagné en moyenne la moitié de ce qu'ont gagné les natifs du Canada; ceux ayant été admis pendant les années 1980, les deux tiers. Le pourcentage des personnes ayant un revenu d'emploi est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada; il en va de même des revenus d'autre source privée, comme les revenus de placement et de pension.

- Les transferts gouvernementaux occupent une place un peu plus importante dans le revenu des ménages de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans que dans celui des natifs du Canada du même groupe d'âge. Chez les personnes âgées, les ménages de nouveaux immigrants bénéficient moins de ces transferts.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps : le revenu moyen et la répartition du revenu par tranche sont semblables chez les natifs du Canada et les immigrants antérieurs.

- Une forte proportion des immigrants très récents (un peu plus du tiers) accusent un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans des familles, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans des familles. Ce pourcentage baisse à mesure que s'allonge la durée du séjour, si bien qu'il est le même chez les immigrants admis avant 1981 que chez les personnes nées au Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit que les Canadiens d'origine. Un ménage de nouveaux immigrants sur cinq (22 pour 100) vit dans un logement abritant une personne ou plus par pièce, contre trois pour cent des ménages d'origine canadienne. Le tiers des ménages composés uniquement de tout nouveaux immigrants logent à l'étroit. Cette situation se rencontre surtout chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants sont un peu plus nombreux que ceux d'origine canadienne à consacrer une forte proportion de leur revenu au logement : trois sur dix (30 pour 100), chez les premiers, contre un sur quatre (23 pour 100), chez les seconds, affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion est de 44 pour 100.

- Les ménages de nouveaux immigrants sont assez souvent propriétaires de leur logement. Quatre ménages sur dix (42 pour 100) regroupant uniquement des immigrants très récents en sont propriétaires, alors que c'est le cas des deux tiers des autres ménages de nouveaux immigrants. Cette dernière proportion est légèrement supérieure à celle des ménages d'origine canadienne.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

171 000 immigrants dans la région métropolitaine de Calgary

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Calgary, Alberta et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Calgary									
Immigrants	123 800	151 700	170 900	27 900	23	19 100	13	47 100	38
Natifs du Canada	463 200	591 100	640 500	127 900	28	49 400	8	177 300	38
Population totale	587 000	742 800	811 400	155 800	27	68 600	9	224 400	38
Alberta									
Immigrants	360 200	381 500	405 100	21 400	6	23 600	6	45 000	12
Natifs du Canada	1 853 500	2 123 600	2 253 000	270 100	15	129 400	6	399 500	22
Population totale	2 213 700	2 505 100	2 658 100	291 400	13	153 000	6	444 500	20
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Natifs du Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 170 900 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR; voir définition dans l'avant-propos) de Calgary (c.-à-d. la région de Calgary ou, en abrégé, Calgary). Au cours des 15 années ayant précédé 1996, la population d'immigrants de Calgary s'est accrue presque au même rythme que la population d'origine canadienne. En effet, entre 1981 et 1996, Calgary a vu augmenter de 38 pour 100 aussi bien sa population d'immigrants (47 100 personnes) que sa population née au Canada (177 300 personnes). Vingt-et-un pour cent de la croissance totale de la population de Calgary, entre 1981 et 1996, est due aux immigrants.

Entre 1981 et 1996, la population d'immigrants a augmenté plus rapidement à Calgary qu'en Alberta et au Canada. Par contre, pendant la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), elle s'est accrue de 13 pour 100 (19 100 personnes) dans la RMR de Calgary, mais de 14 % (628 000 personnes) dans l'ensemble du Canada.

En 1996, Calgary abritait 2,9 pour 100 de la population canadienne, soit plus qu'en 1981 où ce pourcentage était de 2,4 pour 100, et 3,4 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada, à peu près comme en 1981 (3,2 pour 100; proportions non indiquées dans le tableau A.1). Une proportion de 2,7 pour cent de l'ensemble de la population d'origine canadienne vivait dans la région métropolitaine, par rapport à 2,3 pour 100 en 1981.

En 1996, Calgary était le lieu de résidence de 31 pour 100 de la population albertaine, contre 27 pour 100 en 1981, et de 42 pour 100 des immigrants de la province, par rapport à 34 pour 100 en 1981. On y trouvait par ailleurs 28 pour 100 des Canadiens d'origine vivant dans la province, comparativement à 25 pour 100 en 1981.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Calgary, Alberta et Canada, 1981-1996

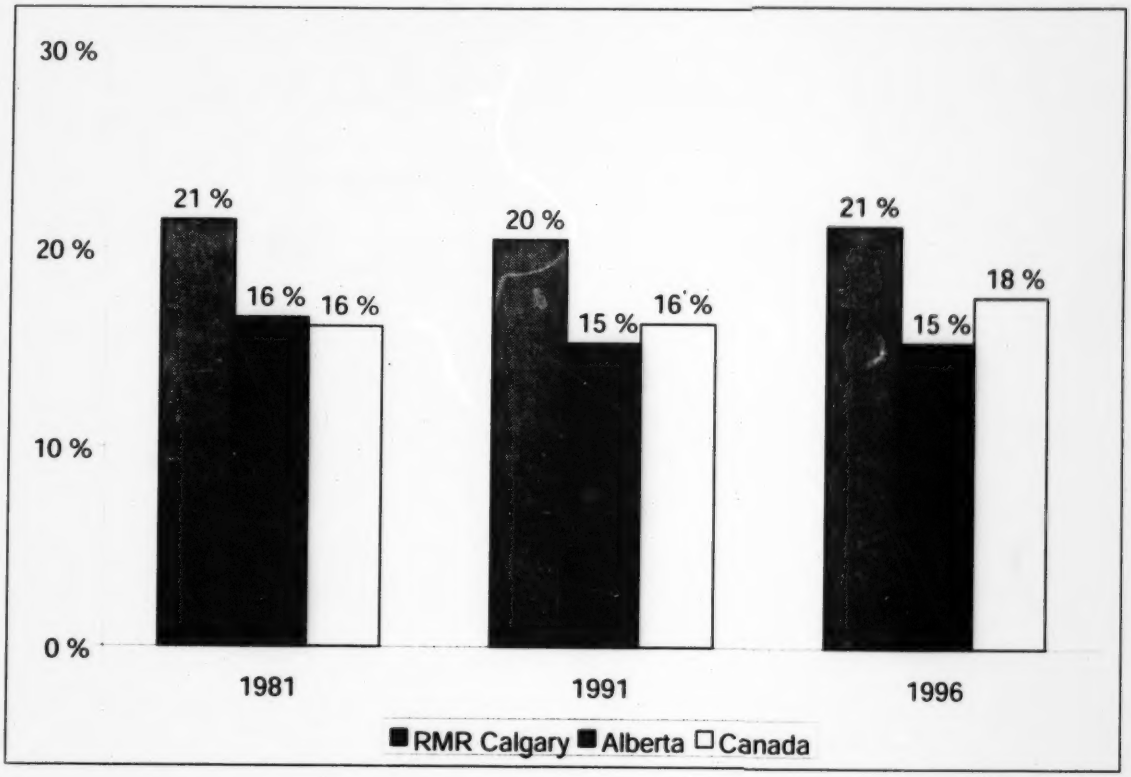

Ayant représenté 21 pour 100 de la population de Calgary en 1981 et en 1991, les immigrants ont occupé une place relativement stable dans la population de la ville pendant cette période de dix ans. En 1996, ce pourcentage était toujours de 21 pour 100. Les immigrants ont aussi formé une part assez constante de la population de la province, mais leur importance s'est accrue dans l'ensemble du Canada pendant la première moitié des années 1990. Les immigrants forment une proportion un peu plus importante de la population de Calgary que de celle de l'ensemble du pays.

Quarante-cinq pour cent des immigrants admis après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Calgary, 1996

Période d'immigration	Calgary		Alberta		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	28 300	17 %	88 500	22 %	1 054 900	21 %
1961-1970	22 300	13 %	53 700	13 %	788 600	16 %
1971-1980	43 100	25 %	96 800	24 %	996 200	20 %
1981-1985	19 600	11 %	42 800	11 %	401 400	8 %
1986-1990	23 800	14 %	53 700	13 %	691 000	14 %
1991-1996	33 800	20 %	69 600	17 %	1 039 000	21 %
Total	170 900	100 %	405 100	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Calgary vivent au Canada depuis longtemps. Cinquante-cinq pour cent des 170 900 immigrants qui vivaient à Calgary en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 années auparavant. Lorsqu'on la compare à la population d'immigrants de l'Alberta et de l'ensemble du Canada, celle de Calgary compte une proportion un peu plus élevée de nouveaux immigrants. Quarante-cinq pour cent des immigrants de Calgary sont arrivés au Canada après 1980. En Alberta, cette proportion est de 41 pour 100, et au Canada, de 43 pour 100. De plus, en 1996, le pourcentage des immigrants arrivés après 1990 était de 20 pour 100 à Calgary, de 17 pour 100 en Alberta, et de 21 pour 100 au Canada.

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Alberta résidant dans la région métropolitaine de Calgary, selon la période d'immigration, 1996

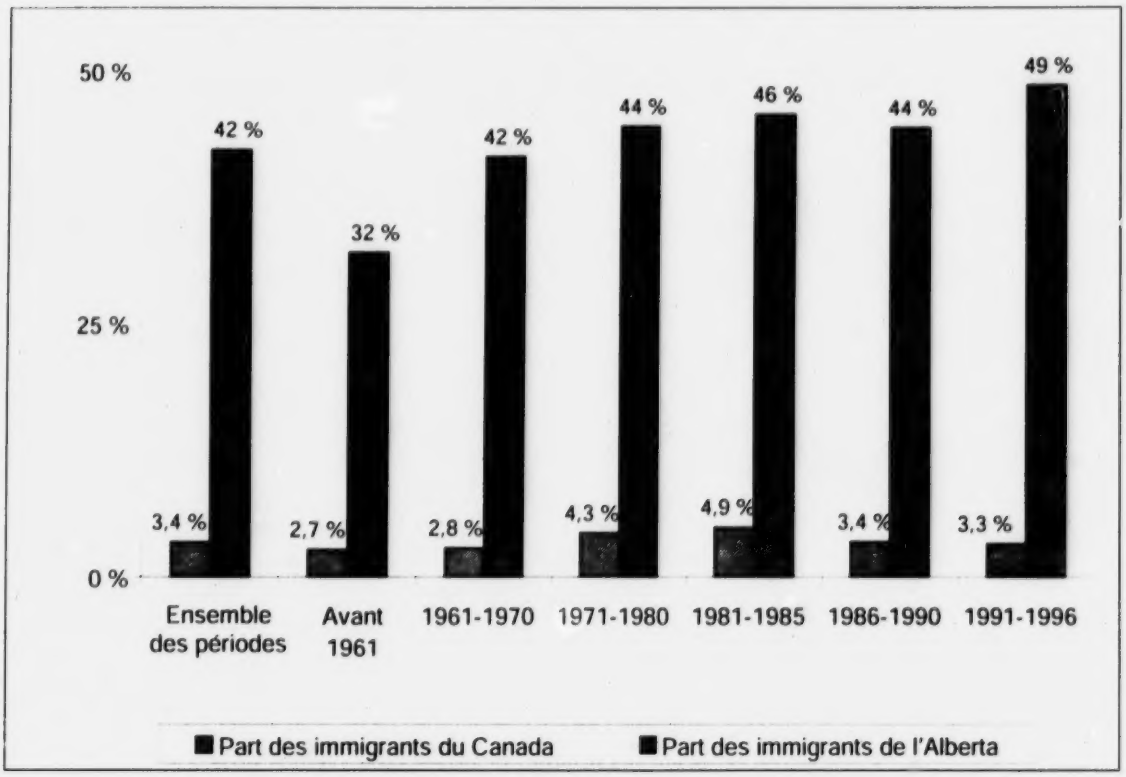

En 1996, 3,4 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada vivaient à Calgary. Cette proportion varie selon la période d'immigration : elle est plus faible dans le cas des immigrants arrivés avant les années 1970, mais plus forte dans le cas des personnes admises entre 1970 et 1985.

En 1996, 42 pour 100 des immigrants de l'Alberta résidaient à Calgary. La part de Calgary est passée du tiers (32 pour 100), dans le cas de ceux qui ont immigré avant 1961, à la moitié (49 pour 100) chez les tout nouveaux immigrants.

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Calgary, Alberta et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Calgary		Alberta		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	19 600	2,4 %	42 800	1,6 %	401 400	1,4 %
1986-1990	23 800	2,9 %	53 700	2,0 %	691 000	2,4 %
1991-1996	33 800	4,1 %	69 600	2,6 %	1 039 000	3,6 %
Total – 1981-1996	77 200	9,5 %	166 100	6,2 %	2 131 400	7,5 %

En 1996, le nombre des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Calgary se chiffrait à 77 200 : 9,5 pour 100 de la population. Les nouveaux immigrants occupaient donc une place plus importante dans la population de cette ville que dans celle de l'ensemble du pays (7,5 pour 100).

Quant aux immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. entre 1991 et 1996 –, ils totalisaient à Calgary 33 800, soit 4,1 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, on en comptait un peu plus d'un million : 3,6 pour 100 de la population.

La grande majorité des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne

Lors du recensement de 1996, la grande majorité (80 pour 100) des immigrants de Calgary arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants originaires de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées, de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants originaires des dix principaux pays sources de Calgary ayant été admis pendant les années 1980 (voir le tableau B.1), plus de 90 pour 100 de ceux qui venaient de Hong Kong et de la République populaire de Chine avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996, tandis que cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les natifs des Philippines, du Vietnam, du Liban, de la Pologne, de l'Inde et d'El Salvador.

Une part importante des immigrants du Royaume-Uni, des États-Unis – deux des dix principaux pays de naissance – et de quelques autres pays, dont certains européens, reportent leur demande de citoyenneté à plus tard ou renoncent à l'acquérir. Les personnes originaires de ces pays qui ont immigré pendant les années quatre-vingt affichent un taux d'acquisition de la citoyenneté inférieur à 70 pour 100, 22 pour 100 étant le niveau le plus bas à avoir été atteint. Chez les immigrants des pays d'Europe occidentale surtout, on note une baisse importante du taux de naturalisation, qui était supérieur à 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les immigrants originaires de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'opter pour la citoyenneté canadienne. Quatre-vingt pour cent des immigrants admis pendant les années quatre-vingt l'avaient déjà acquise en juin 1996. Beaucoup d'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Calgary en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et

être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Calgary était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : ***République tchèque*** et ***Slovaquie***.

Pays de l'ancienne Yougoslavie : Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Calgary, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Calgary natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Calgary natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Calgary natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Ghana	Royaume-Uni	Israël
Syrie	Malaisie	Turquie
Tanzanie, République-Unie de	Fidji	Irlande, République d'(Eire)
Pays de l'ancienne URSS	Barbades	Suisse
Éthiopie	Allemagne	Pologne
Sri Lanka	Jamaïque	Barbades
Israël	Autriche	Égypte
Roumanie	Chili	Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque
Hong Kong	Portugal	Liban
Chine, République populaire de	Grèce	Hongrie
Pérou	États-Unis	Roumanie
Cambodge	Danemark	Royaume-Uni
Afghanistan	Australie	
Laos	Pays-Bas	
Inde	Japon	

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	87 %	Admission avant 1981 :	12 %
Admission entre 1981 et 1990 :	80 %	Admission entre 1981 et 1990 :	18 %

D'une façon générale, 18 pour 100 des immigrants arrivés pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Environ un sur huit (12 pour 100) des immigrants de Calgary arrivés avant 1981 ont déclaré une double citoyenneté en 1996.

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques dominent

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Calgary, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Hong Kong	4 350	13 %	Total – dix principaux pays	22 000	65 %
2 Philippines	3 580	11 %			
3 Chine	3 370	10 %	Ensemble des autres pays	11 780	35 %
4 Inde	2 470	7 %			
5 Vietnam	2 150	6 %	Total	33 780	100 %
6 Pays de l'ancienne Yougoslavie	1 420	4 %			
7 Royaume-Uni	1 410	4 %			
8 États-Unis	1 220	4 %			
9 Pologne	1 170	3 %			
10 Corée du Sud	860	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Vietnam	5 310	12 %	Total – dix principaux pays	28 350	65 %
2 Pologne	3 620	8 %			
3 Royaume-Uni	3 560	8 %	Ensemble des autres pays	15 040	35 %
4 Chine	3 250	7 %			
5 Hong Kong	3 180	7 %	Total	43 390	100 %
6 Philippines	2 830	7 %			
7 Inde	2 750	6 %			
8 États-Unis	2 020	5 %			
9 El Salvador	1 070	2 %			
10 Liban	790	2 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	20 970	22 %	Total – dix principaux pays	60 140	64 %
2 Allemagne	6 990	7 %			
3 États-Unis	6 150	7 %	Ensemble des autres pays	33 580	36 %
4 Chine	4 890	5 %			
5 Pays-Bas	4 250	5 %	Total	93 710	100 %
6 Italie	4 200	4 %			
7 Vietnam	3 480	4 %			
8 Inde	3 340	4 %			
9 Hong Kong	3 280	3 %			
10 Philippines	2 610	3 %			

Les immigrants de Calgary viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Au cours des années 1970, et davantage pendant les années 1960 et 1950, l'Europe représentait la source première. De nos jours, la majorité des nouveaux immigrants établis à Calgary viennent d'Asie.

En 1996, par exemple, 33 780 résidents de Calgary avaient été admis au Canada très peu de temps auparavant, soit entre 1991 et 1996. Le pays de naissance le plus fréquent de ces immigrants était Hong Kong : 13 pour 100 d'entre eux en étaient originaires. Des dix principaux pays de naissance, les cinq figurant en tête de liste se trouvaient en Asie : Hong Kong, les Philippines, la République populaire de Chine, l'Inde et le Vietnam; ensemble, ils avaient fourni près de la moitié (47 pour 100) de ces tout nouveaux immigrants. Ces cinq pays figuraient déjà parmi les dix principaux pays sources avant 1981, mais leur contribution au total était plus faible : 19 pour 100. De même, avant 1981, plusieurs pays européens – le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie – se classaient parmi les premiers pays sources. Seul le Royaume-Uni figure encore parmi les principaux pays sources des tout nouveaux immigrants, mais avec un apport beaucoup plus restreint (quatre pour cent).

La proportion des nouveaux immigrants de Calgary varie selon le pays de naissance

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Calgary en 1996. Un pays figure dans la liste :
s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996;
si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et vivant à Calgary équivaut à au moins 0,5 pour 100 (arrondi à un pour cent dans le tableau) du nombre de ceux qui résident dans l'ensemble du Canada.

Calgary est une destination de prédilection pour certains groupes d'immigrants. Par exemple, sur les 11 000 Fidjiens ayant immigré au Canada entre 1981 et 1996, 930, soit 8 pour 100, résidaient à Calgary en 1996. Cette ville abrite également une proportion relativement importante de nouveaux immigrants originaires du Vietnam, de la Tchécoslovaquie, de la Slovaquie et du Royaume-Uni. Cette tendance contraste avec ce qu'on observe chez les nouveaux immigrants natifs de la Somalie, du Guyana, de la France et du Sri Lanka, dont à peine un pour cent vivaient à Calgary en 1996.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Calgary, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Calgary
Fidji	11 040	8 %
Vietnam	97 550	8 %
Pays de l'anc. Rép. féd. tchèque et slovaque	12 125	7 %
Royaume-Uni	88 870	6 %
Cambodge	14 810	5 %
Philippines	127 765	5 %
Pakistan	26 360	5 %
Malaisie	12 895	5 %
Pologne	110 350	4 %
Chili	12 150	4 %
Chine, République populaire de	153 295	4 %
États-Unis	75 435	4 %
El Salvador	37 745	4 %
Hong Kong	185 895	4 %
Guatemala	12 160	4 %
Corée du Sud	30 270	4 %
Inde	139 425	4 %
Iraq	14 335	4 %
Total – nouveaux immigrants	2 131 400	4 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	4 %
Allemagne	25 500	3 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	3 %
Égypte	15 075	3 %
Éthiopie	13 340	3 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	3 %
Roumanie	29 860	3 %
Liban	44 280	3 %
Total – natifs du Canada	23 390 300	3 %
Afghanistan	10 720	3 %
Italie	11 905	2 %
Pérou	11 705	2 %
Ghana	11 295	2 %
Trinité-et-Tobago	27 655	2 %
Jamaïque	50 975	2 %
Taïwan	43 415	2 %
Iran	43 470	2 %
Mexique	18 325	2 %
Somalie	16 475	1 %
Guyana	43 220	1 %
France	21 455	1 %
Sri Lanka	63 780	1 %

Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille

Par suite de la décision des autorités canadiennes d'admettre davantage d'immigrants, le nombre des nouveaux arrivants qui se sont installés à Calgary a augmenté de plus du tiers entre 1981-1985 et 1991-1995. On a admis davantage de personnes dans chacune des grandes catégories. La catégorie de la famille et la composante économique représentent chacune 40 pour 100 environ du total. La proportion des réfugiés s'établit à 16 pour 100, soit un peu plus que la moyenne canadienne de 14 pour 100. Au début des années 1990, un certain nombre de personnes vivant au Canada ont obtenu officiellement le statut d'immigrant admis; ces personnes, les aides familiaux résidants et un nombre accru de retraités ont contribué à faire grimper le nombre des candidats admis dans la catégorie «autres».

Selon le recensement, la région de Calgary comptait moins d'immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli pendant la période 1981-1995 (voir tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être installés ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Calgary, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	11 800	11 900	16 900
Composante économique	11 600	11 600	16 200
Réfugiés	5 100	6 100	4 100
Autres	300	600	2 400
Total	28 900	30 100	39 600

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Calgary. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Calgary, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Âge et sexe

Moins d'enfants, plus de 25 à 44 ans chez les nouveaux immigrants

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Calgary, 1996

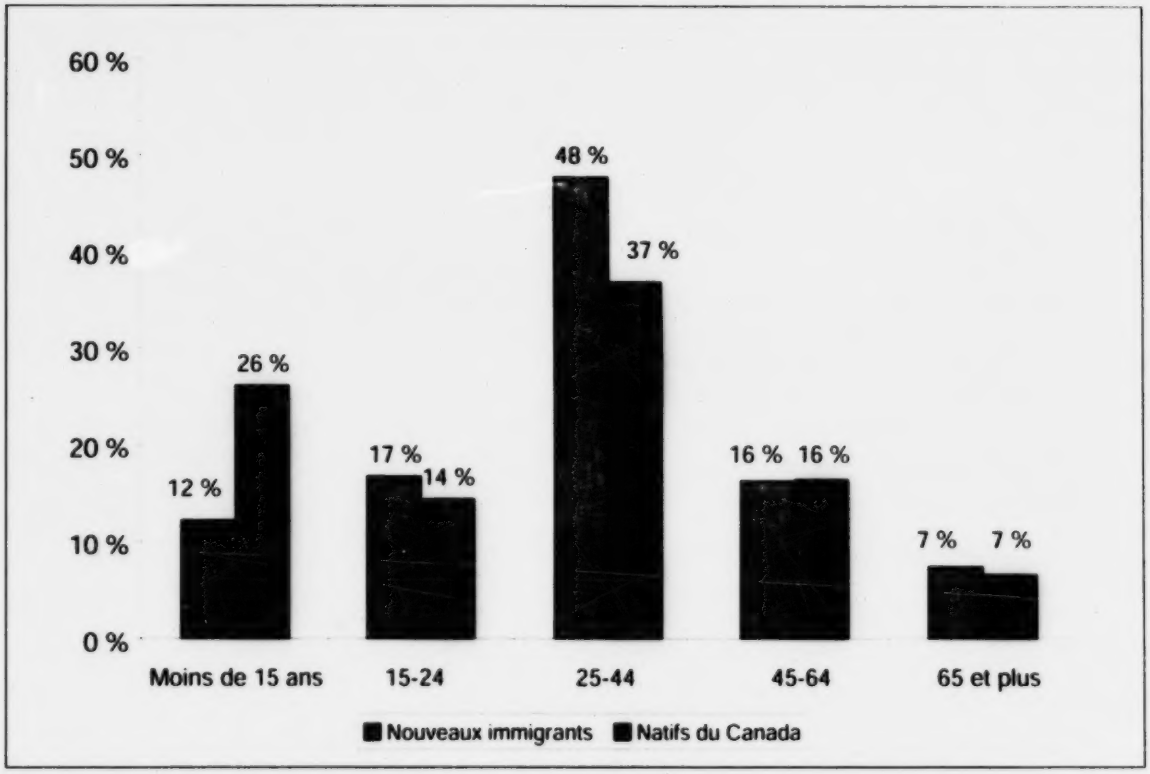

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada, en ceci qu'elle présente une proportion plus importante de 25 à 44 ans et un nombre proportionnellement plus faible d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, presque la moitié des nouveaux immigrants résidant à Calgary (48 pour 100) avaient entre 25 et 44 ans, par rapport à un peu plus du tiers (37 pour 100) des Canadiens d'origine. Les enfants de moins de 15 ans représentaient seulement 12 pour 100 des nouveaux immigrants comparativement à 26 pour 100 de la population d'origine canadienne.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant leurs années d'activité maximale. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants aient fait partie du groupe d'âge des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur. Seul un faible pourcentage de nouveaux immigrants sont des enfants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants étaient des enfants de moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas déduire du fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

Pour les deux mêmes raisons, les immigrants arrivés antérieurement tendent à être plus âgés que les nouveaux immigrants et les Canadiens d'origine. Dans la région de Calgary, près des deux tiers (64 pour 100) des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, contre 23 pour 100 des personnes nées au Canada (données non indiquées dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Les femmes plus nombreuses que les hommes

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996

Âge en 1996	Nouveaux immigrants	Personnes nées au Canada
0 à 15	48 %	49 %
15 à 24	48 %	49 %
25 à 44	54 %	49 %
45 à 64	52 %	51 %
65 et plus	59 %	58 %
Tous les âges	52 %	50 %
Nombre total des femmes	40 400	319 100
Nombre total des hommes	36 800	321 500

À Calgary, les femmes forment une proportion plus importante des nouveaux immigrants que des personnes nées au Canada. L'effectif des femmes est particulièrement élevé chez les nouveaux immigrants venus des Philippines (65 pour 100 d'entre eux sont des femmes : 1 900 femmes de plus que d'hommes), de la République populaire de Chine (56 pour 100 sont des femmes : 800 femmes de plus que d'hommes) et des États-Unis (57 pour 100 sont des femmes : 475 femmes de plus que d'hommes). La proportion des femmes dépasse également 55 pour 100 chez les nouveaux immigrants originaires des Fidji et d'Allemagne; l'on compte parmi les nouveaux arrivants de ces deux pays 100 femmes de plus que d'hommes.

Comme la longévité moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes, celles-ci forment une part importante des 65 ans et plus. Mais la proportion plus élevée des femmes que présentent les nouveaux immigrants tient surtout à la grande place qu'elles occupent parmi les 25 à 44 ans (54 pour 100). Par exemple, plus de deux nouveaux immigrants sur trois (70 pour 100) âgés de 25 à 44 ans et originaires des Philippines sont des femmes. Bon nombre d'entre elles ont obtenu le statut de résident permanent après avoir travaillé comme aides familiaux résidants.

À l'autre extrémité figurent l'Iraq, le Ghana et l'Égypte. Plus de 58 pour 100 des nouveaux immigrants de ces pays sont des hommes, et leur nombre dépasse celui des femmes de 50 ou plus.

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Calgary, 1996

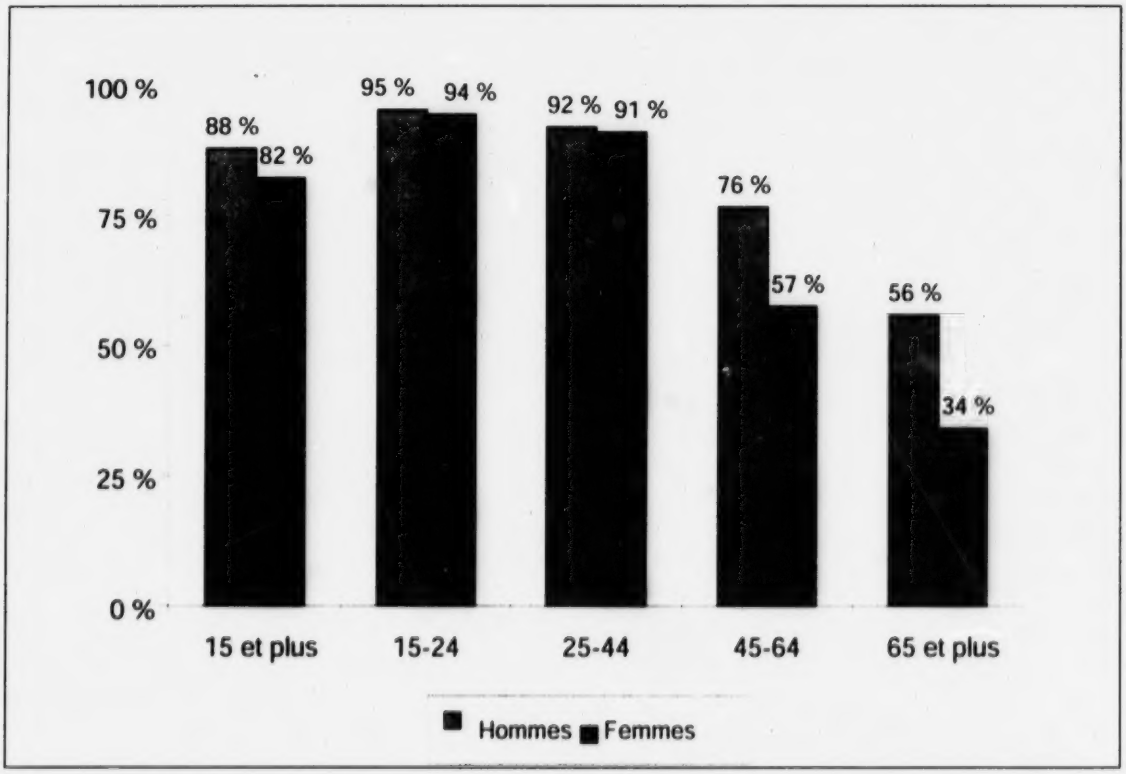

La grande majorité des immigrants de Calgary déclarent pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés très récemment, c'est-à-dire entre 1991 et 1996, 85 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer en anglais ou en français. À Calgary comme ailleurs, la connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré pendant les périodes antérieures : 89 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990, et 97 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans une langue officielle (données non illustrées dans la figure B.2).

Les femmes ayant immigré le plus récemment sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Par exemple, 18 pour 100 des femmes de Calgary admises entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler anglais ni français. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de 12 pour 100.

La proportion des immigrants de Calgary capables de converser en anglais ou en français décroît avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis entre 1991 et 1996 peuvent parler une langue officielle, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. La grande majorité des immigrants de 25 à 44 ans – 92 pour 100 des hommes et 91 pour 100 des femmes – déclarent pouvoir s'exprimer dans une langue officielle. Cependant, on note une baisse marquée du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler anglais ou français, cette chute étant plus forte chez les femmes que chez les hommes (76 pour 100 des hommes et 57 pour 100 des femmes). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont les moins nombreuses à pouvoir tenir une conversation en anglais ou en français (56 pour 100 des hommes et 34 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Calgary, par exemple, un total de 4250 immigrants de 15 ans et plus ayant été admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient plus des trois cinquièmes (63 pour 100) de ce groupe. Les femmes de 45 à 64 ans forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient neuf pour cent de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 26 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler anglais ni français.

Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Calgary, 1996

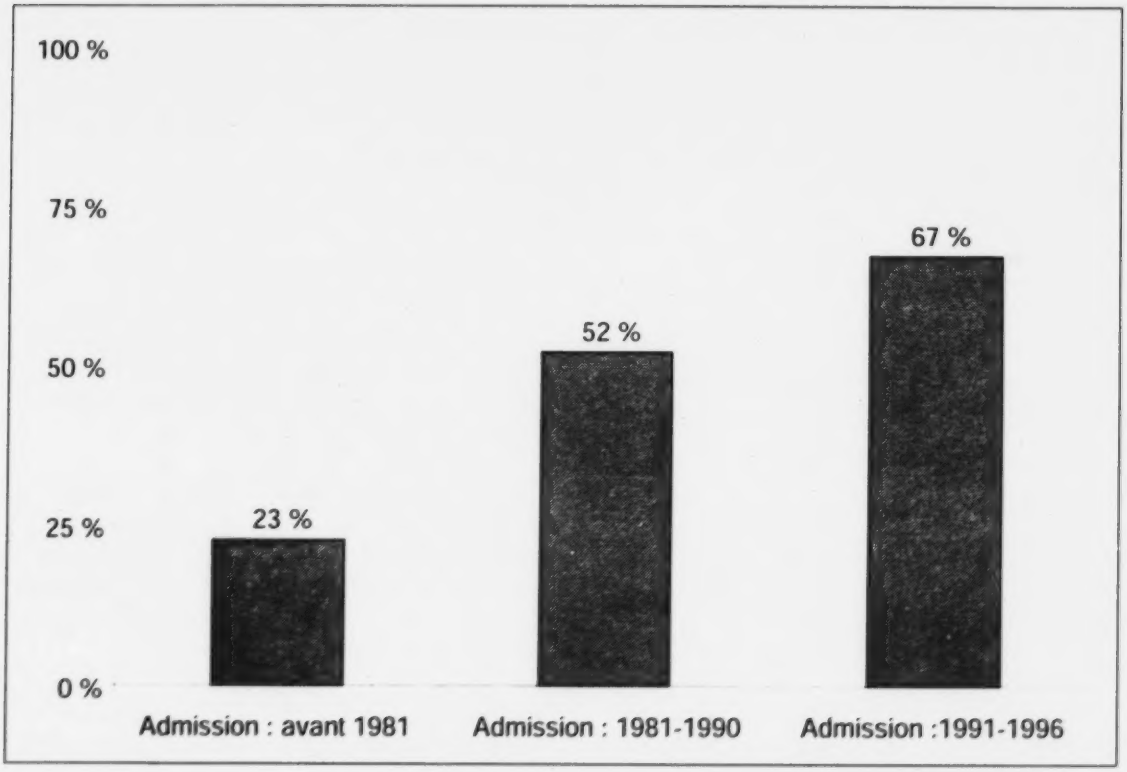

La majorité des nouveaux immigrants de Calgary parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français. Les deux tiers (67 pour 100) des immigrants admis entre 1991 et 1996 parlent le plus souvent une langue étrangère à la maison. C'est aussi le cas de la même proportion (67 pour 100) de l'ensemble des tout nouveaux immigrants du Canada.

Les immigrants arrivés précédemment utilisent beaucoup plus l'anglais. Quarante-huit pour cent des personnes ayant immigré entre 1981 et 1990 et 77 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué que l'anglais était la langue le plus souvent utilisée à la maison. Moins d'un pour cent de ces groupes parlent le plus souvent le français à la maison.

Niveau de scolarité analogue

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'admission au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants de Calgary ont un niveau de scolarité analogue à celui des habitants de cette ville nés au Canada, mais les proportions de ceux qui ont un niveau de scolarité très élevé ou très bas sont plus fortes chez les nouveaux immigrants. Par exemple, le pourcentage des tout nouveaux arrivants qui possèdent un diplôme universitaire est plus élevé (25 pour 100 des hommes et 20 pour 100 des femmes) que chez les Canadiens d'origine (20 pour 100 des hommes et 16 pour 100 des femmes). Par contre, les natifs du Canada sont plus nombreux que les nouveaux immigrants à être titulaires d'un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

À l'opposé, on retrouve plus souvent chez les nouveaux immigrants des personnes ayant un niveau de scolarité très bas. Très peu d'hommes et de femmes nés au Canada (trois pour cent) ont un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année, alors que c'est le cas de 11 pour 100 des hommes arrivés dans les années 1980 et de 16 pour 100 des femmes admises entre 1981 et 1996.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Grade universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	3 %	26 %	25 %	30 %	16 %	237 600
Admises avant 1981	15 %	21 %	20 %	28 %	16 %	46 800
Admises entre 1981 et 1990	16 %	21 %	23 %	25 %	15 %	20 800
Admises entre 1991 et 1996	16 %	21 %	23 %	21 %	20 %	15 100
Hommes						
Nés au Canada	3 %	26 %	22 %	28 %	20 %	236 100
Admis avant 1981	9 %	17 %	16 %	35 %	23 %	46 900
Admis entre 1981 et 1990	11 %	23 %	21 %	25 %	20 %	19 100
Admis entre 1991 et 1996	10 %	22 %	21 %	22 %	25 %	12 800

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	17 %	30 %	53 %	58 %	50 %	32 %
Admises avant 1981	22 %	33 %	66 %	55 %	47 %	22 %
Admises entre 1981 et 1990	24 %	41 %	80 %	53 %	41 %	10 %
Admises entre 1991 et 1996	22 %	53 %	77 %	56 %	30 %	15 %
Hommes						
Nés au Canada	20 %	27 %	47 %	59 %	58 %	42 %
Admis avant 1981	20 %	22 %	48 %	61 %	66 %	43 %
Admis entre 1981 et 1990	26 %	26 %	70 %	56 %	61 %	19 %
Admis entre 1991 et 1996	18 %	32 %	59 %	63 %	47 %	27 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, un natif du Canada sur cinq de moins de 45 ans n'a pas terminé ses études secondaires, alors que cette proportion est de la moitié environ chez les personnes âgées. Bien au-delà de la moitié des natifs du Canada âgés de moins de 45 ans sont titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires (59 pour 100 des hommes et 58 pour 100 des femmes), contre 42 pour 100 des hommes et le tiers (31 pour 100) des femmes de plus de 65 ans. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Les nouveaux immigrants de moins de 45 ans semblent avoir un niveau de scolarité très peu inférieur à celui des natifs du Canada. Chez les personnes plus âgées, toutefois, l'écart est prononcé. Par exemple, trois femmes sur dix (30 pour 100) de 45 à 64 ans admises après 1991 possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires, alors que c'est le cas de la moitié (50 pour 100) des femmes nées au Canada.

Le Canada est l'un des pays où le niveau de scolarité de la population est le plus élevé. Il est donc peu probable que les immigrants présentent un niveau d'études égal ou supérieur à celui des personnes nées au Canada, surtout que la scolarité et les compétences interviennent dans la sélection d'une proportion limitée d'immigrants.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Calgary

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires
(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

La majorité des hommes ayant immigré après 1981 et ayant à leur actif un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers (61 pour 100); cette proportion est un peu plus faible chez les hommes nés au Canada (56 pour 100). Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur cinq ayant immigré récemment (21 pour 100) a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, par rapport à un peu plus d'une sur dix nées au Canada (12 pour 100).

Par contre, les nouveaux immigrants sont moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. Quatre Canadiennes d'origine sur dix (39 pour 100) possèdent des diplômes ou des grades dans ces domaines, contre le tiers (33 pour 100) des nouvelles immigrantes. Quant à la proportion des hommes titulaires de diplômes et de grades dans le domaine des sciences sociales, elle est d'environ un cinquième tant chez ceux qui sont nés au Canada (21 pour 100) que chez les nouveaux immigrants (18 pour 100).

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	12 %	21 %
Sciences sociales, enseignement et arts	39 %	33 %
Commerce, gestion et administration des affaires	31 %	29 %
Professions, sciences et technologies de la santé	18 %	15 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	109 500	14 500
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	56 %	61 %
Sciences sociales, enseignement et arts	21 %	18 %
Commerce, gestion et administration des affaires	19 %	16 %
Professions, sciences et technologies de la santé	3 %	5 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	114 600	14 600

Les nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants de 25 à 64 ans qui ont été admis dans les cinq années ayant précédé le recensement de 1996 sont plus nombreux que les immigrants arrivés avant 1980 et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 23 pour 100 chez les immigrantes dont l'arrivée était la plus récente, mais de 14 pour 100 chez celles nées au Canada.

En ce qui touche les jeunes adultes, les immigrants admis pendant les années 1980 fréquentent davantage l'école que les personnes nées au Canada. Les 15-19 ans, qui fréquentent plus souvent un établissement scolaire que les 20-24 ans, occupent une place moins importante chez les nouveaux immigrants que chez la population native du Canada (données non illustrées dans le tableau B.8). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé constaté chez les jeunes ayant immigré récemment n'est pas attribuable à des écarts dans la structure par âge, mais à des différences de comportement.

Chez les adultes, la proportion des nouveaux immigrants qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme postsecondaire (données non illustrées). Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou afin de se préparer à subir les examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Calgary, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	62 %	14 %	5 %
Admises avant 1981	60 %	13 %	4 %
Admises entre 1981 et 1990	73 %	15 %	6 %
Admises entre 1991 et 1996	63 %	23 %	9 %
Hommes			
Nés au Canada	61 %	12 %	4 %
Admis avant 1981	62 %	12 %	3 %
Admis entre 1981 et 1990	70 %	13 %	5 %
Admis entre 1991 et 1996	68 %	23 %	11 %

PARTIE C: FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	9 %	12 %	4 %	3 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	3 %	4 %	4 %
Avec personnes apparentées	85 %	85 %	92 %	92 %
15-24 ans				
Personnes seules	4 %	3 %	1 %	2 %
Avec pers. non apparentées seulement	13 %	10 %	6 %	3 %
Avec personnes apparentées	83 %	86 %	93 %	94 %
25-44 ans				
Personnes seules	11 %	8 %	5 %	5 %
Avec pers. non apparentées seulement	9 %	5 %	5 %	7 %
Avec personnes apparentées	80 %	87 %	91 %	88 %
45-64 ans				
Personnes seules	12 %	9 %	5 %	2 %
Avec pers. non apparentées seulement	4 %	2 %	3 %	2 %
Avec personnes apparentées	84 %	89 %	92 %	96 %
65 ans et plus				
Personnes seules	31 %	27 %	12 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	2 %	1 %	1 %	2 %
Avec personnes apparentées	67 %	72 %	87 %	92 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants vivent plus souvent avec des personnes apparentées que les natifs du Canada. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 65 ans et plus. Les deux tiers des personnes âgées natives du Canada qui vivent à Calgary résident avec des personnes apparentées, tandis que le tiers restant (31 pour 100) vivent pour la plupart seules. Par comparaison, neuf tout nouveaux immigrants sur dix de 65 ans et plus (92 pour 100) vivent avec des personnes apparentées; moins d'un sur dix (six pour cent) vit seul.

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 concernent uniquement les individus vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les natifs du Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des personnes nées au Canada, les nouveaux immigrants vivent assez souvent dans des familles élargies. Chez les personnes nées au Canada qui vivent avec un parent ou plus, seulement six pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est plus que double chez les nouveaux immigrants : un sur six (17 pour 100).

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Calgary, 1996

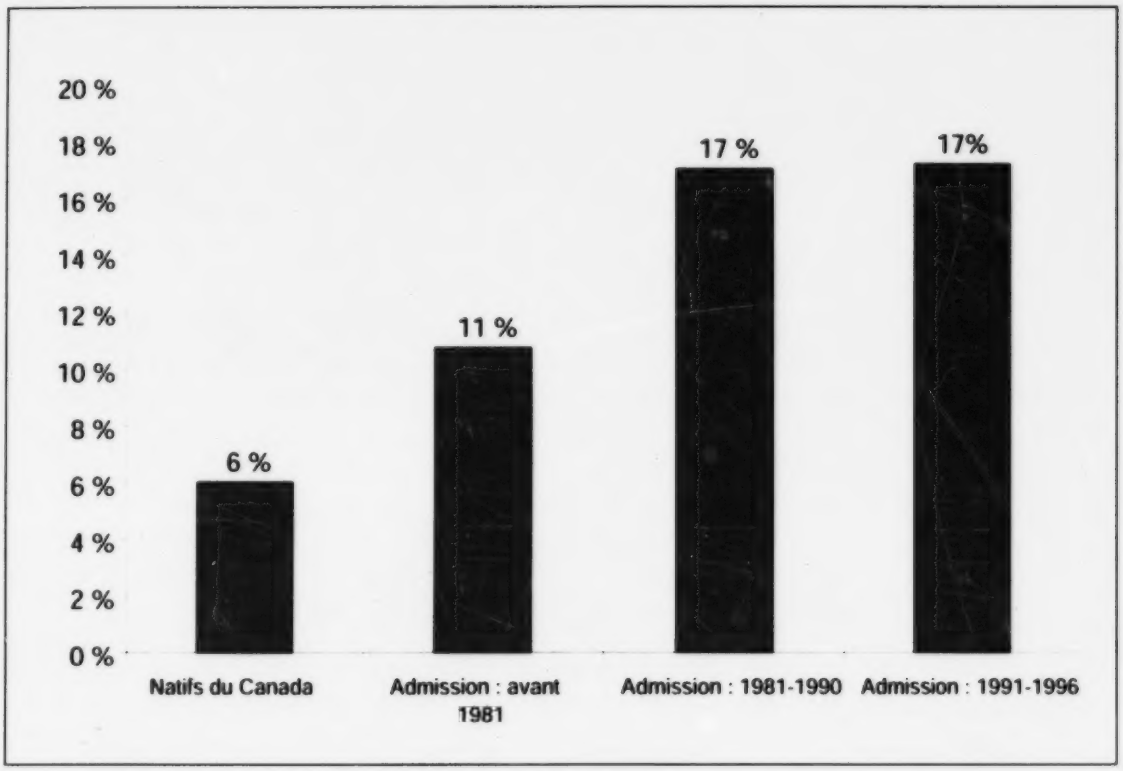

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Quatre immigrants de 65 ans et plus sur dix parmi ceux qui sont arrivés le plus récemment vivent dans des familles élargies, contre sept pour cent des personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. On peut en déduire qu'un bon nombre de ces personnes âgées sont des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant qui les a précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	88 %	82 %	81 %
% dans familles élargies	6 %	11 %	17 %	17 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	S. O.	88 %	90 %
% dans familles élargies	7 %	S. O.	12 %	9 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	90 %	90 %	81 %	79 %
% dans familles élargies	7 %	8 %	17 %	19 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	87 %	84 %	82 %
% dans familles élargies	5 %	12 %	15 %	16 %
45-64 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	81 %	80 %
% dans familles élargies	5 %	9 %	17 %	19 %
65 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	89 %	82 %	65 %	56 %
% dans familles élargies	7 %	15 %	32 %	40 %

Familles

28 600 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Calgary

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lors de leur arrivée au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul, ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Calgary comptait 77 200 immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996 (voir tableau A.3). La grande majorité de ces immigrants – 66 200, ou 86 pour 100, – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces immigrants vivaient dans 28 600 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. des familles au sein desquelles un conjoint, les deux conjoints ou le parent seul étaient de nouveaux immigrants. À Calgary, une famille sur huit (13 pour 100) est composée de nouveaux immigrants (non indiqué dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (90 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; 10 pour 100 sont des familles monoparentales. Les familles formées de couples se rencontrent plus souvent chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Quinze pour cent des familles d'origine canadienne sont des familles monoparentales; 85 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles selon l'âge du membre le plus âgé semble indiquer que le pourcentage des familles monoparentales est particulièrement faible parmi les jeunes familles de nouveaux immigrants (huit pour cent). La proportion des familles monoparentales baisse avec l'âge chez les familles d'origine canadienne, tandis que c'est l'inverse qui se produit chez les familles de nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	85 %	90 %
Parents seuls	15 %	10 %
Total	142 800	28 600
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	84 %	92 %
Parents seuls	16 %	8 %
Total	79 900	17 700
45-64 ans		
Couples avec ou sans enfants	87 %	89 %
Parents seuls	13 %	11 %
Total	44 300	7 800
65 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	91 %	85 %
Parents seuls	9 %	15 %
Total	14 300	2 600

Les familles de nouveaux immigrants ont plus souvent des enfants à la maison

Les nouveaux immigrants et les natifs du Canada diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Trois familles de nouveaux immigrants sur quatre (74 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié. Par comparaison, deux familles d'origine canadienne sur trois (64 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence surtout chez les familles âgées. Parmi les jeunes familles, 77 pour 100 des nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, par rapport à 75 pour 100 des personnes nées au Canada. Du côté des personnes âgées, quatre familles de nouveaux immigrants sur dix (43 pour 100) ont des enfants à la maison, contre seulement deux familles d'origine canadienne sur dix (19 pour 100).

La proportion élevée des familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Calgary, 1996

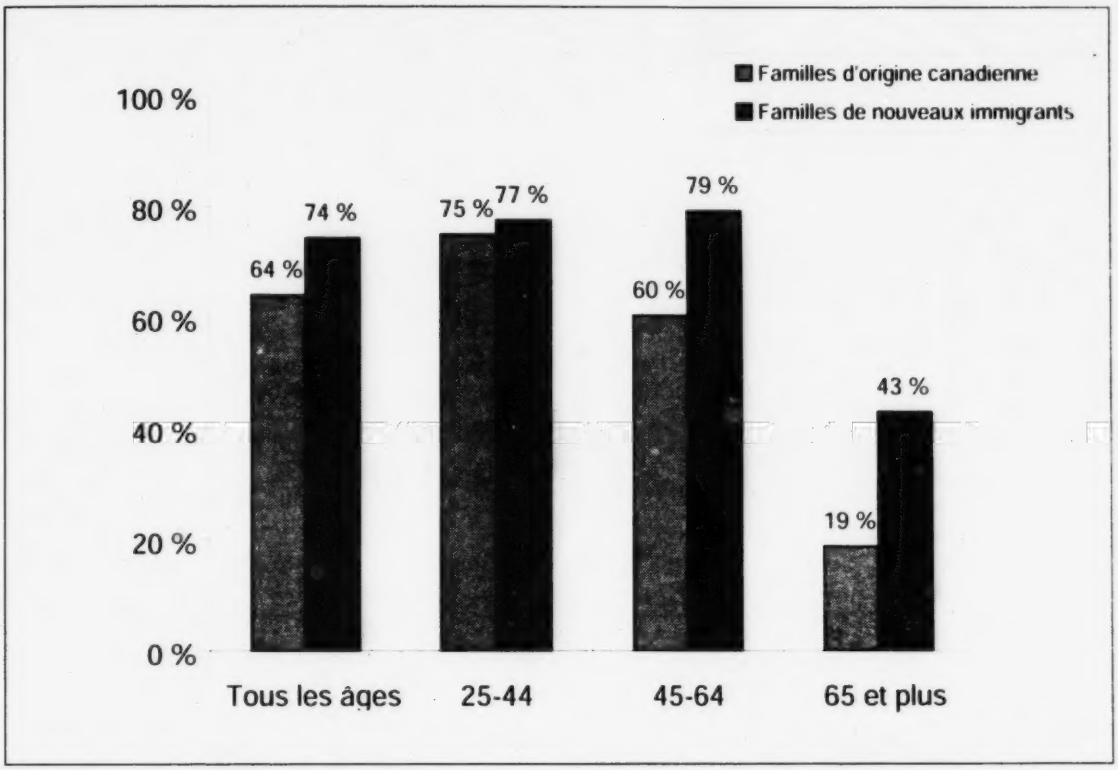

Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de l'ensemble des familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont légèrement plus nombreuses à avoir au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Vingt-deux pour cent des familles de nouveaux immigrants avec enfants en comptent trois ou plus, alors que c'est le cas de 18 pour 100 des familles natives du Canada.

La proportion des jeunes familles comptant trois enfants ou plus est pratiquement la même chez les nouveaux immigrants et les natifs du Canada : une sur cinq (20 pour 100 et 21 pour 100). Toutefois, le quart des familles de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a entre 45 et 64 ans ont plus de deux enfants (26 pour 100), contre 14 pour 100 des familles d'origine canadienne. En outre, parmi les familles de nouveaux venus les plus âgés, 19 pour 100 comptent trois enfants ou plus vivant à la maison; seulement une famille d'origine canadienne sur cent est dans la même situation.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille, région métropolitaine de Calgary – 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	40 %	37 %
Deux enfants	43 %	41 %
Trois enfants ou plus	18 %	22 %
25-44 ans		
Un enfant	33 %	37 %
Deux enfants	47 %	42 %
Trois enfants ou plus	20 %	21 %
45-64 ans		
Un enfant	48 %	32 %
Deux enfants	38 %	42 %
Trois enfants ou plus	14 %	26 %
65 ans et plus		
Un enfant	90 %	58 %
Deux enfants	9 %	23 %
Trois enfants ou plus	1 %	19 %

La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoints d'autres nouveaux immigrants

La majorité des 28 600 familles de nouveaux immigrants (55 pour 100) sont composées d'un conjoint récemment immigré marié ou vivant en union libre avec une personne elle aussi arrivée depuis peu, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 15 pour 100 des familles regroupe un nouvel immigrant ayant pour conjoint une personne arrivée avant 1981. Dans un nombre substantiel de cas (20 pour 100), un nouvel immigrant s'est associé à une personne née au Canada.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Calgary, 1996

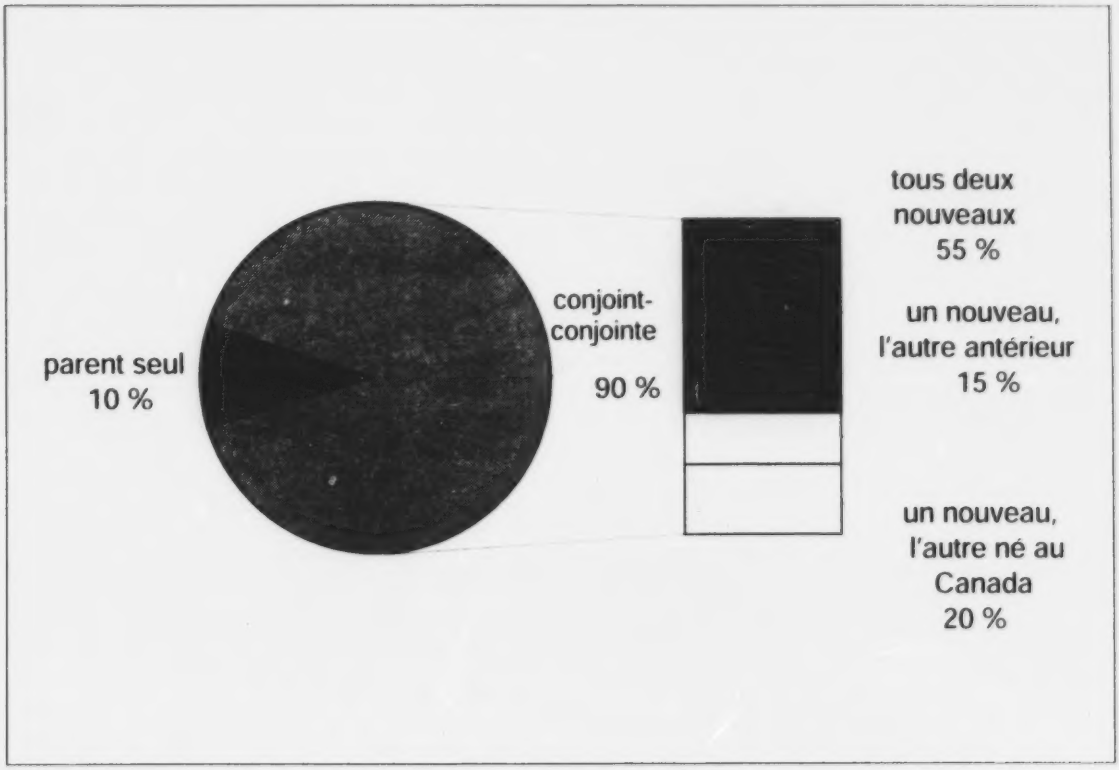

Parmi les familles d'immigrants admis avant 1981, plus de quatre sur dix comptent un immigrant dont le conjoint est né au Canada (43 pour 100; chiffre non indiqué dans la figure C.3). Cette situation est au-delà de deux fois plus fréquente que chez les nouveaux immigrants.

Les unions matrimoniales contractées par les nouveaux immigrants prennent le plus souvent la forme de mariages. À peine six pour cent des couples de nouveaux immigrants vivent en union libre, contre 14 pour 100 des couples d'origine canadienne. Même les jeunes couples de nouveaux immigrants sont relativement peu nombreux à vivre en union libre, alors que les jeunes couples d'origine canadienne ont une préférence marquée pour cette option.

La faible fréquence des unions de fait est en partie due à la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'union. C'est ainsi que les conjoints de fait doivent être admis séparément alors que les personnes mariées peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude à l'égard des unions libres peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	14 %	6 %
15-24 ans	65 %	32 %
25-44 ans	18 %	7 %
45-64 ans	8 %	3 %
65 ans et plus	2 %	2 %

Ménages

33 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Calgary

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes âgées de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant immigré entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage ayant 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il réunit des « immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune ayant été admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménage de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménage d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Calgary) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	212 000	70 %
Ménages d'immigrants antérieurs	59 200	19 %
Ménages de nouveaux immigrants	33 100	11 %
Immigrants des années 1980	18 700	6,1 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	7 300	2,4 %
Avec natifs du Canada	*2 200*	*0,7 %*
Avec autres immigrants	*4 600*	*1,5 %*
Avec natifs du Canada et autres immigrants	*460*	*0,2 %*
Immigrants des années 1990 seulement	7 100	2,3 %
Total	304 300	100 %

En 1996, on comptait à Calgary 33 100 ménages de nouveaux immigrants, c.-à-d. au sein desquels au moins une personne de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant. Ces ménages représentaient 11 pour 100 de l'ensemble des ménages de cette ville.

Plus de quatre ménages de nouveaux immigrants sur dix (14 400 ou 44 pour 100) comptaient au moins une personne admise au cours des années 1990. La moitié de ces ménages (7100) étaient exclusivement composés de tout nouveaux immigrants. Il est toutefois assez fréquent que de tout nouveaux immigrants vivent avec des immigrants admis avant 1991, avec des natifs du Canada ou avec les deux (7300 ménages).

À Calgary, sept ménages sur dix (70 pour 100) ne comptent que des natifs du Canada. Les 19 pour 100 restants comprennent un immigrant ou davantage arrivé avant 1981, mais aucun nouvel immigrant. Parmi ces derniers ménages, on trouve aussi plus d'une fois sur deux des personnes nées au Canada, souvent des enfants ayant vu le jour après l'immigration.

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Celles-ci peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages comprenant une ou plusieurs familles. C'est le cas de plus de quatre ménages de nouveaux immigrants sur cinq (85 pour 100), contre deux ménages d'origine canadienne sur trois (66 pour 100).

Un ménage d'origine canadienne sur trois est non familial, et la plupart des ménages dans cette situation ne comptent qu'une personne vivant seule (26 pour 100 des ménages). Au sein des ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont relativement rares (neuf pour cent).

La plupart des ménages regroupent une famille nucléaire, c'est-à-dire un couple avec ou sans enfants ou un parent seul vivant avec un enfant ou davantage. Les ménages d'immigrants – sauf ceux regroupant des immigrants très récents et d'autres personnes – sont en proportion légèrement plus nombreux à former uniquement une famille nucléaire que les ménages d'origine canadienne.

Une proportion appréciable des ménages de nouveaux immigrants regroupent une famille nucléaire entourée d'autres personnes (14 pour 100). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais beaucoup plus rarement.

De même, les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages formés d'immigrants antérieurs et les ménages d'origine canadienne comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages familiaux différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	66 %	61 %	5 %	1 %	26 %	8 %	212 000
Immigrants antérieurs	77 %	69 %	7 %	1 %	19 %	4 %	59 200
Nouveaux immigrants	85 %	63 %	14 %	8 %	9 %	6 %	33 100
Années 1980	*84 %*	*68 %*	*11 %*	*5 %*	*10 %*	*6 %*	*18 700*
Années 1990 avec d'autres	*93 %*	*48 %*	*27 %*	*19 %*	*0 %*	*7 %*	*7 300*
Années 1990 uniquement	*79 %*	*67 %*	*8 %*	*4 %*	*16 %*	*5 %*	*7 100*
Total des ménages	70 %	62 %	6 %	2 %	23 %	7 %	304 300

Les ménages de nouveaux immigrants tendent à compter un grand nombre de personnes

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
Ménages	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	75 %	23 %	2 %	2,6
Immigrants antérieurs	70 %	27 %	3 %	2,8
Nouveaux immigrants	51 %	37 %	13 %	3,6
Années 1980	51 %	38 %	10 %	3,6
Années 1990 avec d'autres	45 %	32 %	22 %	4,1
Années 1990 uniquement	55 %	36 %	9 %	3,4
Total des ménages	71 %	25%	3 %	2,7

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux arrivants tendent à compter un plus grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Une fois sur deux (51 pour 100 des cas), les ménages de nouveaux immigrants comprennent une à trois personnes; c'est le cas de trois ménages sur quatre constitués de natifs du Canada (75 pour 100). On compte donc deux fois plus souvent chez les nouveaux immigrants (49 pour 100) que chez les natifs du Canada (25 pour 100) des ménages formés de quatre individus ou plus.

Chez les nouveaux immigrants, la plupart des ménages de taille importante comptent quatre ou cinq individus. Les ménages regroupant des immigrants très récents et d'autres Canadiens sont les plus susceptibles d'être de très grande taille. Vingt-deux pour cent de ces ménages sont composés de six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada est d'à peine deux pour cent.

Davantage de soins accordés aux enfants

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	42 %	17 %
Admises avant 1981	40 %	18 %
Admises entre 1981 et 1990	52 %	16 %
Admises entre 1991 et 1996	50 %	13 %
Hommes		
Nés au Canada	34 %	11 %
Admis avant 1981	36 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	42 %	12 %
Admis entre 1991 et 1996	41 %	12 %

La proportion des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Par contre, le pourcentage des nouveaux immigrants qui s'occupent régulièrement de personnes âgées est à peu près le même que chez les natifs du Canada.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que si les nouveaux immigrants forment des ménages dont la taille dépasse celle de la famille nucléaire, ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	71 %	84 %	70 %	78 %	165 600
Admises avant 1981	78 %	82 %	68 %	74 %	26 900
Admises entre 1981 et 1990	57 %	78 %	68 %	72 %	13 300
Admises entre 1991 et 1996	50 %	70 %	47 %	61 %	8 700
Hommes					
Nés au Canada	74 %	95 %	84 %	88 %	192 200
Admis avant 1981	81 %	93 %	85 %	88 %	33 700
Admis entre 1981 et 1990	61 %	92 %	85 %	84 %	14 600
Admis entre 1991 et 1996	51 %	87 %	72 %	76 %	9 200

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant avec le temps. Cette tendance s'observe chez les trois groupes d'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les écarts observés entre le taux d'activité des tout nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada se situent entre huit et vingt-trois pour cent chez les 25 ans et plus; les différences ne sont pas aussi marquées chez les hommes que chez les femmes. Les hommes de 45 à 64 ans qui, en 1996, se trouvaient au Canada depuis cinq à quinze ans, affichaient à peu près le même taux d'activité (85 pour 100) que les natifs du Canada (84 pour 100), ce qui montre qu'ils s'adaptent rapidement.

Le taux d'activité des immigrants coïncide avec le temps avec celui des personnes nées au Canada. Les jeunes qui sont arrivés avant 1981 sont plus actifs sur le marché du travail que les natifs du Canada ayant le même âge. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit d'un très petit groupe, qui ne représente qu'un pourcentage minime des immigrants antérieurs.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

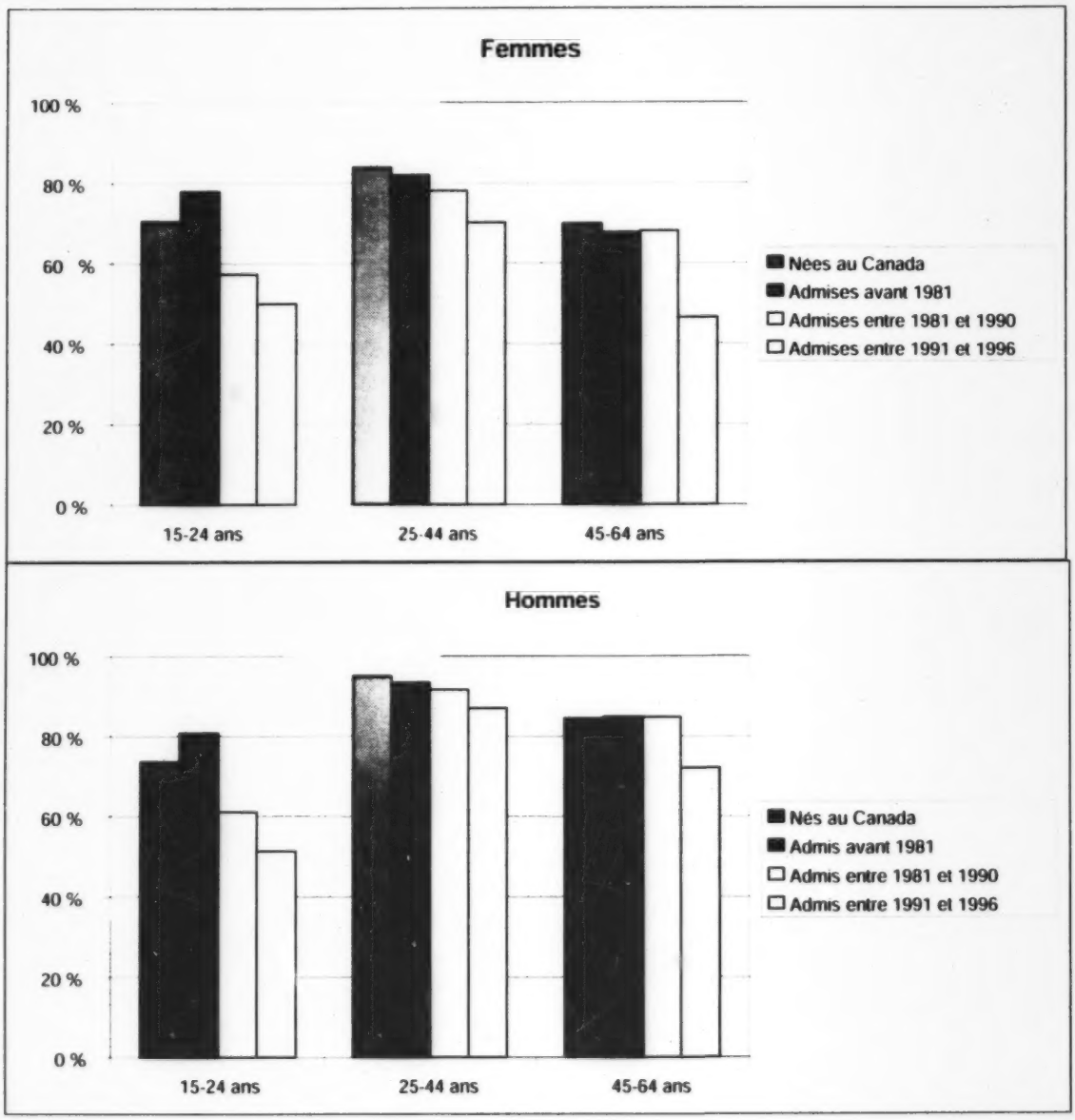

Processus d'adaptation analogue pour presque tous les niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux d'instruction. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	38 %	61 %	82 %	84 %	87 %	78 %
Admises avant 1981	45 %	67 %	75 %	80 %	84 %	74 %
Admises entre 1981 et 1990	53 %	59 %	73 %	84 %	80 %	72 %
Admises entre 1991 et 1996	46 %	51 %	63 %	70 %	71 %	61 %
Hommes						
Nés au Canada	66 %	76 %	92 %	94 %	94 %	88 %
Admis avant 1981	67 %	81 %	89 %	90 %	93 %	88 %
Admis entre 1981 et 1990	74 %	67 %	83 %	94 %	94 %	84 %
Admis entre 1991 et 1996	72 %	55 %	75 %	87 %	86 %	76 %

En règle générale, lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux trois groupes d'immigrants, à quelques exceptions mineures près. On constate, par exemple, qu'une forte proportion des hommes récemment admis qui n'ont fait que des études primaires occupent un emploi ou en cherchent un.

Exception faite des hommes et des femmes n'ayant fait que des études primaires, les nouveaux immigrants ont généralement, à scolarité égale, un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada. Par exemple, les femmes qui ont immigré dans les années 1980 et qui possèdent un diplôme d'études secondaires affichent un taux d'activité de 73 pour 100, alors que ce taux est de 82 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

Au fil des ans, la situation des immigrants se rapproche de celle des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet proportionnellement plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés plus récemment.

Cependant, l'analyse des nouveaux immigrants et des immigrants antérieurs ayant fait des études primaires fait ressortir une tendance différente : à scolarité égale, leur taux d'activité est supérieur à celui des natifs du Canada.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

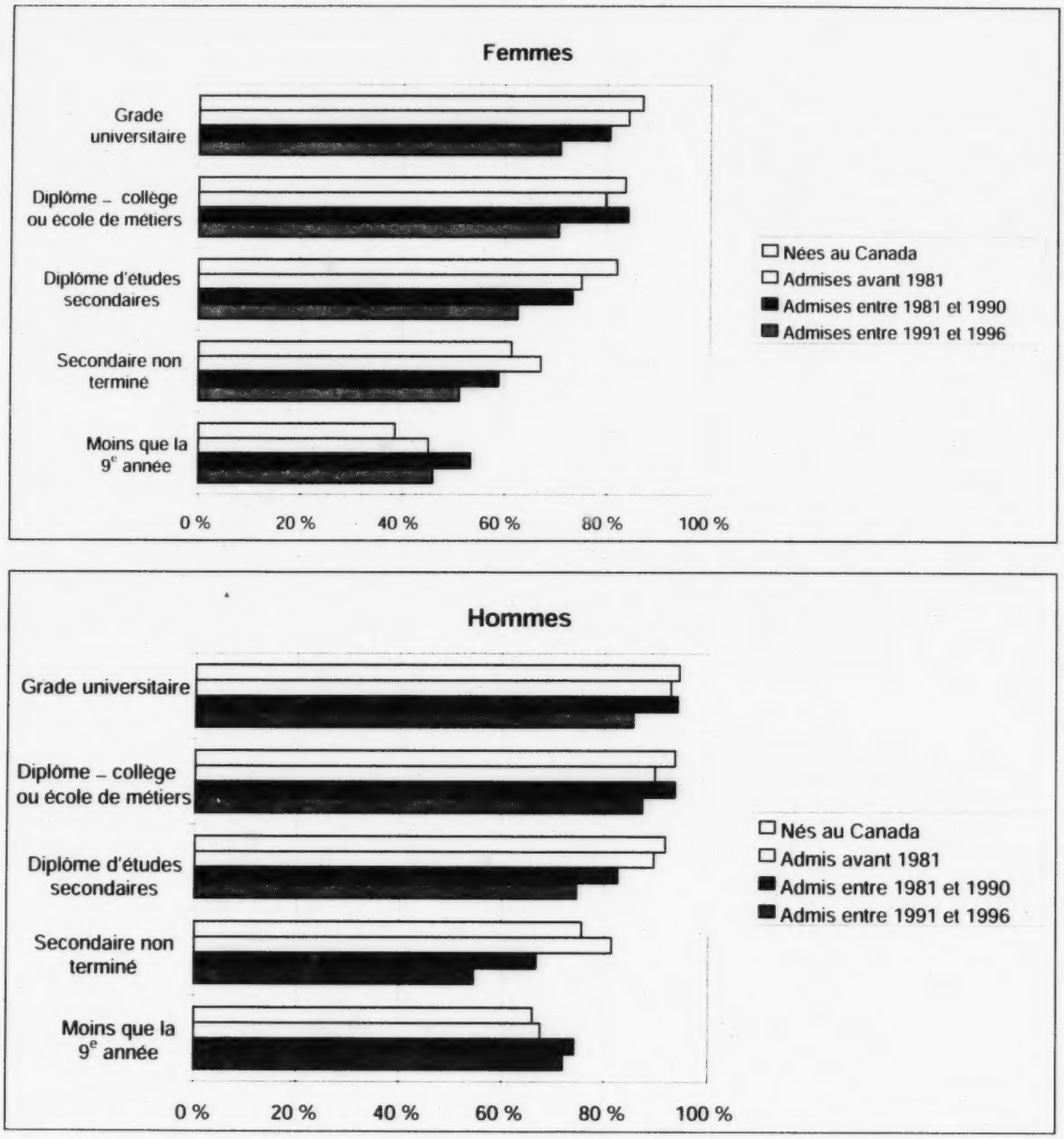

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux d'activité		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	78 %	78 %
Admises avant 1981	2 %	37 %	75 %	74 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	49 %	74 %	72 %
Admises entre 1991 et 1996	15 %	44 %	65 %	61 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	88 %	88 %
Admis avant 1981	1 %	64 %	88 %	88 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	71 %	84 %	84 %
Admis entre 1991 et 1996	11 %	67 %	77 %	76 %

La plupart des immigrants peuvent parler anglais ou français lorsqu'ils immigrent au Canada. D'après le recensement de 1996, la grande majorité des hommes et des femmes qui ont été admis dans les années 1990 et qui se sont établis à Calgary parlaient anglais. Ceux qui ne connaissaient pas cette langue n'ont pas été aussi actifs, tant s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante. L'incidence de ce facteur – que permet de mesurer l'écart entre la deuxième et la troisième colonne dans le tableau ci-dessus – est même plus importante pour les immigrants antérieurs que pour les nouveaux immigrants, et elle est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.

Les immigrants présenteraient un taux d'activité moins faible s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la troisième et la quatrième colonne dans le tableau ci-dessus. En ce qui concerne les immigrants les plus récents, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de quatre pour cent chez les femmes (61 pour 100 par rapport à 65 pour 100) et de un pour cent chez les hommes (76 pour 100 contre 77 pour 100). C'est donc dire que la connaissance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les personnes nées au Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas l'anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

De nombreux facteurs peuvent expliquer les écarts présentés par le taux d'activité. Il faut donc se garder d'attribuer ces écarts au seul facteur traité dans l'un ou l'autre des tableaux ou des graphiques. Par exemple, si de nombreux immigrants ne parlant pas l'anglais ont aussi un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, leur faible taux d'activité peut être attribuable à un niveau d'instruction peu élevé plutôt qu'à l'ignorance de cette langue. Autre exemple, si l'ignorance de l'anglais est en étroite corrélation avec un âge relativement avancé (comme ce peut être le cas des personnes ayant immigré après 50 ans et venant de pays où l'on ne parle pas l'anglais), ce facteur peut n'avoir qu'une faible incidence sur le taux d'activité, étant donné qu'un certain nombre d'entre elles n'entreraient pas sur le marché du travail même si elles connaissaient l'anglais. Cela dit, on n'en retire pas moins du tableau D.3 une impression que vient étayer une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'on examine conjointement le niveau de scolarité, l'âge et le sexe ainsi que la connaissance de l'anglais, on constate que l'ignorance de cette langue a sur les taux d'activité une incidence évidente et bien définie, se rapprochant de celle illustrée dans le tableau.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance de l'anglais a également une incidence. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau particulier.

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	10 %	5 %	5 %	6 %	10 200
Admises avant 1981	10 %	5 %	6 %	6 %	1 600
Admises entre 1981 et 1990	13 %	9 %	10 %	10 %	1 300
Admises entre 1991 et 1996	16 %	12 %	14 %	13 %	1 100
Hommes					
Nés au Canada	13 %	5 %	5 %	7 %	12 800
Admis avant 1981	20 %	5 %	5 %	6 %	1 900
Admis entre 1981 et 1990	16 %	4 %	6 %	7 %	1 000
Admis entre 1991 et 1996	11 %	9 %	11 %	10 %	900

Les immigrants dont l'arrivée remonte à quelques années sont plus souvent au chômage que ceux qui se trouvent au pays depuis plus longtemps. À Calgary, par exemple, les hommes admis dans les années 1990 ont enregistré des taux de chômage de neuf à onze pour cent, suivant leur groupe d'âge, tandis que les femmes ont connu des taux de 12 à 16 pour 100. Les personnes ayant immigré pendant les années 1980, sauf les jeunes hommes, présentent un taux de chômage beaucoup plus faible.

Il semble donc assez fréquent pour les immigrants de vivre une ou plusieurs périodes de chômage pendant leurs premières années au Canada, surtout les cinq premières, où ils peuvent de ne pas encore avoir trouvé un emploi stable.

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, région métropolitaine de Calgary, 1996

	Moins que la 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	Grade universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	11 %	9 %	7 %	5 %	4 %	6 %
Admises avant 1981	5 %	8 %	6 %	6 %	5 %	6 %
Admises entre 1981 et 1990	14 %	10 %	10 %	9 %	7 %	10 %
Admises entre 1991 et 1996	16 %	12 %	11 %	13 %	15 %	13 %
Hommes						
Nés au Canada	12 %	10 %	8 %	5 %	3 %	7 %
Admis avant 1981	8 %	7 %	9 %	5 %	3 %	6 %
Admis entre 1981 et 1990	9 %	9 %	8 %	5 %	5 %	7 %
Admis entre 1991 et 1996	11 %	9 %	9 %	11 %	9 %	10 %

Les tendances que l'on vient de présenter, quant à la façon dont les immigrants s'adaptent à la vie économique, valent pour tous les niveaux de scolarité. Par exemple, les hommes ayant immigré pendant les années 1990 et qui sont titulaires d'un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers accusent un taux de chômage de 11 pour 100. Ce taux baisse de moitié pour s'établir à cinq pour cent chez les immigrants admis pendant les années 1980. Les immigrants antérieurs ayant fait des études secondaires ou possédant un grade ou un diplôme d'études postsecondaires sont à peu près aussi souvent au chômage que les natifs du Canada. Les immigrants admis antérieurement qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont moins frappés par le chômage que les natifs du Canada.

Le chômage touche les femmes davantage que les hommes pendant leurs cinq premières années au Canada, peu importe leur niveau de scolarité. Il en va de même pour celles qui ont séjourné au pays pendant cinq à quinze ans.

Les hommes récemment admis qui n'ont pas fait d'études postsecondaires n'ont pas un taux de chômage plus élevé que les natifs du Canada; les autres hommes s'adaptent rapidement. On peut en conclure que les immigrants plus scolarisés ont besoin d'un certain temps pour se trouver un emploi stable correspondant à leur niveau de scolarité. Après la période d'adaptation, cependant, les immigrants instruits sont moins frappés par le chômage que ceux qui ne sont pas aussi scolarisés.

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux de chômage		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	6 %	6 %
Admises avant 1981	2 %	8 %	6 %	6 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	12 %	10 %	10 %
Admises entre 1991 et 1996	15 %	16 %	13 %	13 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	7 %	7 %
Admis avant 1981	1 %	9 %	6 %	6 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	11 %	6 %	7 %
Admis entre 1991 et 1996	11 %	10 %	9 %	10 %

Les nouveaux immigrants de sexe masculin qui ne parlent pas l'anglais sont plus souvent au chômage que ceux qui connaissent cette langue. L'écart observé entre le taux de chômage des immigrants qui connaissent l'anglais et ceux qui l'ignorent va de deux à cinq pour cent, suivant la période d'immigration. On constate cet écart chez les immigrants antérieurs aussi bien que chez les nouveaux. Ces écarts ne sont pas négligeables si on les compare à ceux notés plus haut à propos des taux d'activité. La connaissance de l'anglais détermine plus la décision de chercher un emploi que le risque de le perdre, mais elle a également un effet notable sur les chances de trouver du travail. Chez les femmes, l'ignorance de l'anglais a peu d'effet sur le taux de chômage.

L'ignorance de l'anglais n'a qu'une légère incidence sur le taux de chômage global des hommes récemment admis : un pour cent, comme le montre la différence entra la troisième et la quatrième colonne du tableau. L'incidence est faible, car la proportion des immigrants qui ne parlent pas l'anglais n'est pas très substantielle, et leur taux de chômage n'est que légèrement plus élevé.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	63 %	79 %	67 %	73 %	155 500
Admises avant 1981	70 %	77 %	64 %	70 %	25 300
Admises entre 1981 et 1990	50 %	71 %	61 %	65 %	12 000
Admises entre 1991 et 1996	42 %	62 %	40 %	54 %	7 600
Hommes					
Nés au Canada	64 %	90 %	80 %	82 %	179 400
Admis avant 1981	64 %	89 %	81 %	83 %	31 700
Admis entre 1981 et 1990	51 %	88 %	79 %	78 %	13 600
Admis entre 1991 et 1996	46 %	79 %	64 %	68 %	8 300

Plus de la moitié des femmes (54 pour 100) et les deux tiers des hommes (68 pour 100) d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 ont un emploi. Quant aux immigrants admis pendant les années 1980, ces proportions sont de 65 pour 100 chez les femmes et de 78 pour 100 chez les hommes. Comme on l'a montré dans les pages précédentes, ces écarts tiennent essentiellement aux différences entre les taux d'activité.

Chez les immigrants antérieurs, ces pourcentages sont même supérieurs. Après un long séjour au pays, les immigrants de sexe masculin sont occupés dans les mêmes proportions que les natifs du Canada; les immigrantes, dans des proportions très voisines. Il semble donc que les immigrants soient presque parfaitement intégrés au marché du travail après un séjour de 15 ans au Canada.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les tout nouveaux immigrants travaillent un peu plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants les plus récents.

La proportion des personnes du groupe des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des hommes arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve proportionnellement peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés antérieurement ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux d'emploi à temps partiel.

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	56 %	26 %	28 %	33 %
Admises avant 1981	55 %	25 %	31 %	30 %
Admises entre 1981 et 1990	64 %	25 %	29 %	31 %
Admises entre 1991 et 1994	57 %	30 %	34 %	35 %
Hommes				
Nés au Canada	45 %	7 %	8 %	14 %
Admis avant 1981	46 %	7 %	8 %	10 %
Admis entre 1981 et 1990	51 %	9 %	9 %	16 %
Admis entre 1991 et 1994	49 %	10 %	12 %	17 %

La proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie dans une large mesure selon l'âge et le sexe. La moitié ou davantage des jeunes adultes occupés travaillent à temps partiel, surtout parce que nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Entre le quart et le tiers des femmes occupées de 25 à 64 ans travaillent à temps partiel; cette proportion oscille entre sept et neuf pour cent chez les hommes du même âge, si l'on exclut ceux dont l'arrivée est la plus récente.

Le travail à temps partiel est un peu plus répandu chez les immigrants les plus récents que chez les natifs du Canada. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de templin pour entrer sur le marché du travail.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	24 %	2 %	40 %	20 %	2 %	12 %	126 900
Admises avant 1981	30 %	4 %	34 %	19 %	2 %	12 %	23 800
Admises entre 1981 et 1990	41 %	9 %	22 %	12 %	2 %	14 %	10 400
Admises entre 1991 et 1996	55 %	10 %	16 %	10 %	1 %	8 %	6 300
Hommes							
Nés au Canada	19 %	7 %	13 %	22 %	23 %	15 %	149 700
Admis avant 1981	19 %	8 %	10 %	23 %	22 %	18 %	30 100
Admis entre 1981 et 1990	21 %	16 %	9 %	16 %	22 %	17 %	11 700
Admis entre 1991 et 1996	26 %	19 %	7 %	16 %	16 %	17 %	7 000

Les nouveaux immigrants occupés ont plus tendance que les personnes nées au Canada à travailler dans les ventes et services et les industries de transformation, surtout s'ils sont arrivés au pays pendant les années 1990. Presque les deux tiers des femmes et la moitié des hommes occupés admis entre 1991 et 1996 occupent des emplois dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, contre le quart (26 pour 100) des femmes et des hommes nés au Canada.

Par contre, les nouveaux immigrants sont en proportion peu nombreux dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, secteurs populaires auprès des Canadiens. Les hommes ayant immigré récemment sont sous-représentés dans les métiers et le transport.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants ainsi que leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services ainsi que les industries de transformation que dans les autres secteurs.

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

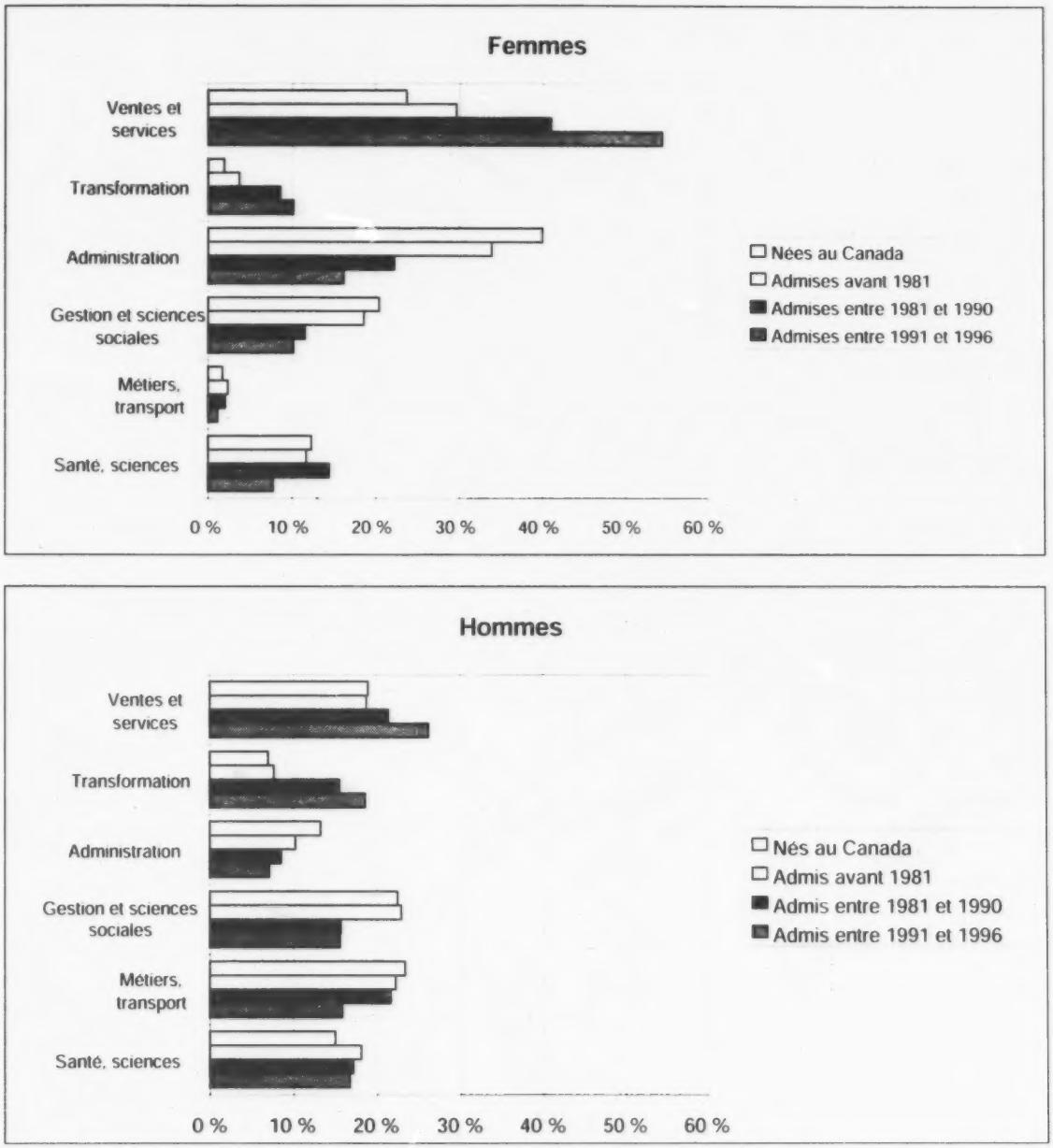

De nombreux nouveaux immigrants dans l'accueil et les autres services

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :	
Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine de Calgary, une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de Canadiens d'origine de 25 à 64 ans travaillent dans l'accueil et les autres services. Il en va de même pour le secteur manufacturier, mais dans une mesure moindre. Par contre, par rapport aux personnes nées au Canada, les nouveaux immigrants sont proportionnellement peu nombreux dans la construction et le transport, les services aux entreprises et le secteur public. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	12 %	9 %	15 %	20 %	31 %	12 %
Admises avant 1981	12 %	7 %	15 %	17 %	31 %	18 %
Admises entre 1981 et 1990	15 %	4 %	13 %	13 %	26 %	29 %
Admises entre 1991 et 1996	14 %	3 %	14 %	11 %	17 %	40 %
Hommes						
Nés au Canada	20 %	25 %	17 %	18 %	12 %	8 %
Admis avant 1981	21 %	22 %	14 %	18 %	12 %	13 %
Admis entre 1981 et 1990	27 %	16 %	15 %	15 %	8 %	18 %
Admis entre 1991 et 1996	30 %	11 %	14 %	16 %	7 %	22 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Calgary – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se retrouvent en plus grand nombre dans le commerce, l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées dans le tableau D.10). En revanche, le secteur manufacturier, le secteur public et les services aux entreprises emploient chacun une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Par conséquent, le secteur de l'accueil et des autres services constitue une source d'emploi majeure pour les nouveaux immigrants et les jeunes originaires du Canada, mais le commerce procure moins de travail aux premiers qu'aux deuxièmes.

Figure D.4 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

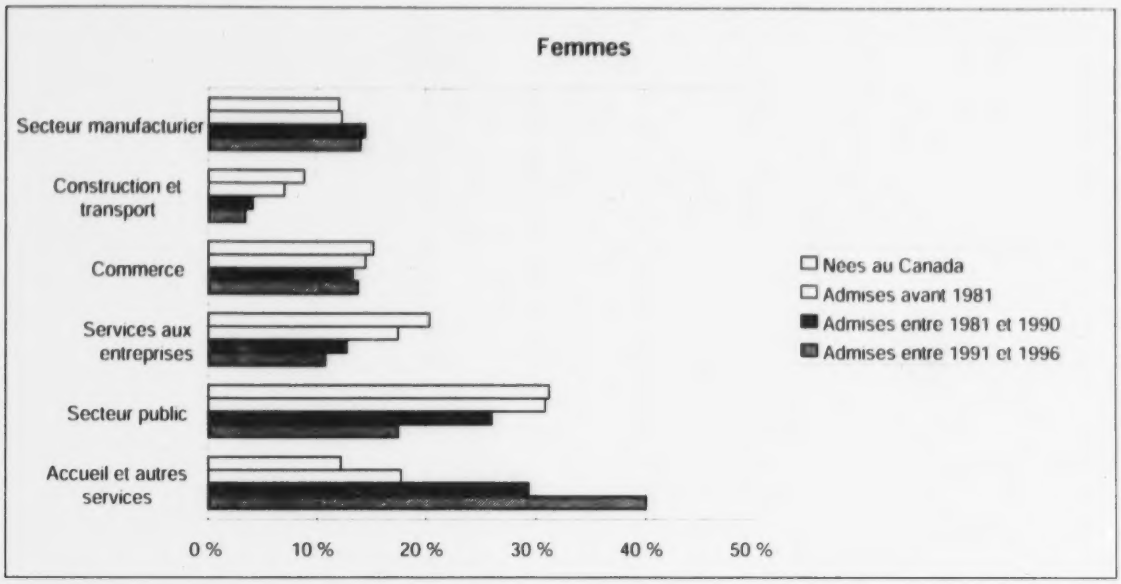

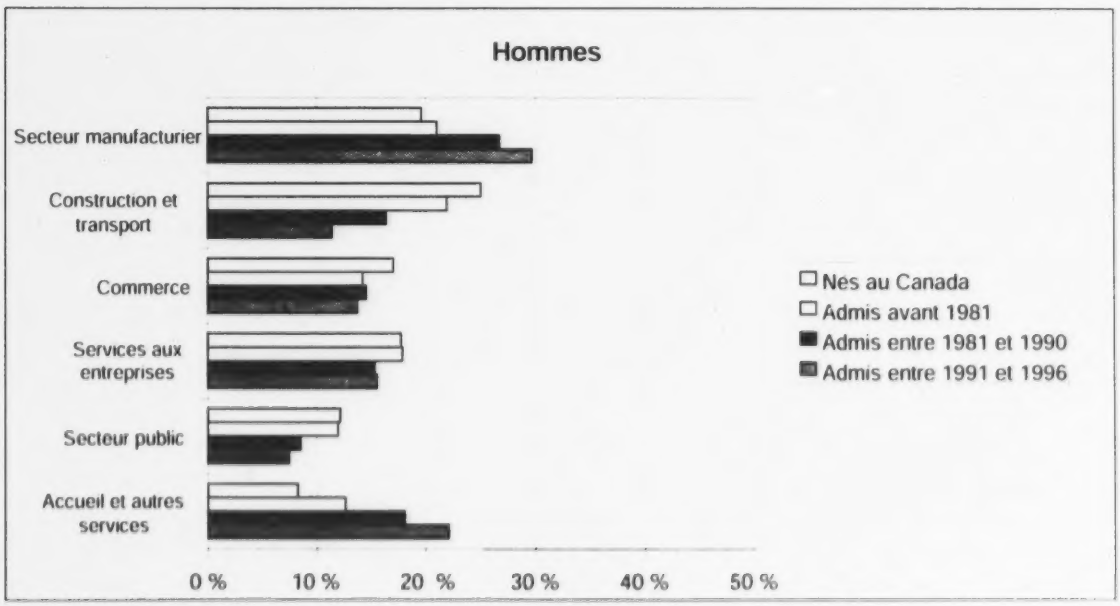

Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	6 %	38 %	27 %	28 %
Admises avant 1981	12 %	36 %	26 %	27 %
Admises entre 1981 et 1990	20 %	41 %	21 %	18 %
Admises entre 1991 et 1996	27 %	43 %	17 %	13 %
Hommes				
Nés au Canada	7 %	26 %	33 %	34 %
Admis avant 1981	8 %	21 %	34 %	37 %
Admis entre 1981 et 1990	13 %	27 %	33 %	27 %
Admis entre 1991 et 1996	20 %	28 %	25 %	27 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus faible que ceux des natifs du Canada. Le tiers des emplois occupés par les hommes nés au Canada (34 pour 100) exigent le niveau de compétence le plus élevé : des études universitaires; cette proportion est de 27 pour 100 chez les hommes arrivés entre 1981 et 1996. Du côté des femmes, les pourcentages sont de 28 pour 100 chez celles qui sont nées au Canada et de 13 pour 100 chez les immigrantes les plus récentes. Les tout nouveaux immigrants sont, dans le cas des hommes, trois fois plus nombreux que les Canadiens d'origine à occuper des emplois exigeant le niveau de compétence le plus bas et, dans le cas des femmes, au-delà de quatre fois plus nombreux.

Cependant, les emplois des immigrants arrivés avant 1981, hommes et femmes, exigent à peu près le même niveau de compétence que ceux des personnes nées au Canada. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants se rapproche de celle des Canadiens d'origine à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

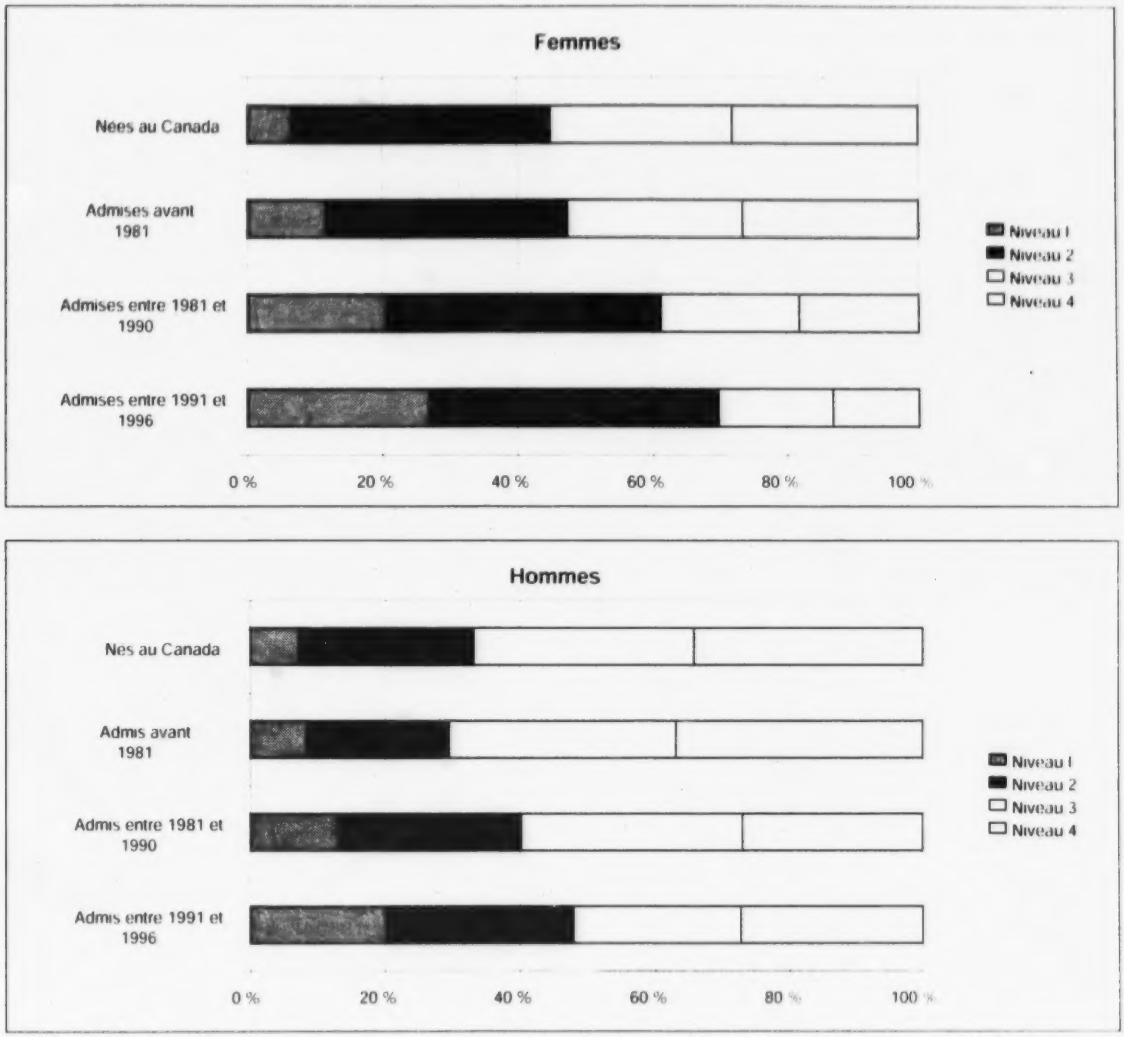

L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les natifs du Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.11.

Tableau D.12 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nees au Canada	2 %	16 %	16 %	66 %
Admises avant 1981	3 %	20 %	18 %	60 %
Admises entre 1981 et 1990	5 %	32 %	17 %	45 %
Admises entre 1991 et 1996	14 %	37 %	19 %	32 %
Hommes				
Nes au Canada	2 %	10 %	15 %	74 %
Admis avant 1981	3 %	8 %	14 %	74 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	13 %	20 %	62 %
Admis entre 1991 et 1996	10 %	18 %	16 %	56 %

Les emplois des nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des Canadiens d'origine. Chez les natives du Canada, les deux tiers des diplômées universitaires occupées ont un emploi exigeant un grade universitaire. Toutefois, le tiers seulement des femmes occupées ayant immigré dans les années 1990 ont un emploi correspondant à ce niveau. Soixante-quatorze pour cent des hommes nés au Canada titulaires d'un diplôme universitaire occupent un emploi exigeant des études universitaires. Mais c'est le cas de seulement 56 pour 100 des emplois occupés par les tout nouveaux immigrants de sexe masculin titulaires d'un grade universitaire.

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Calgary, 1996

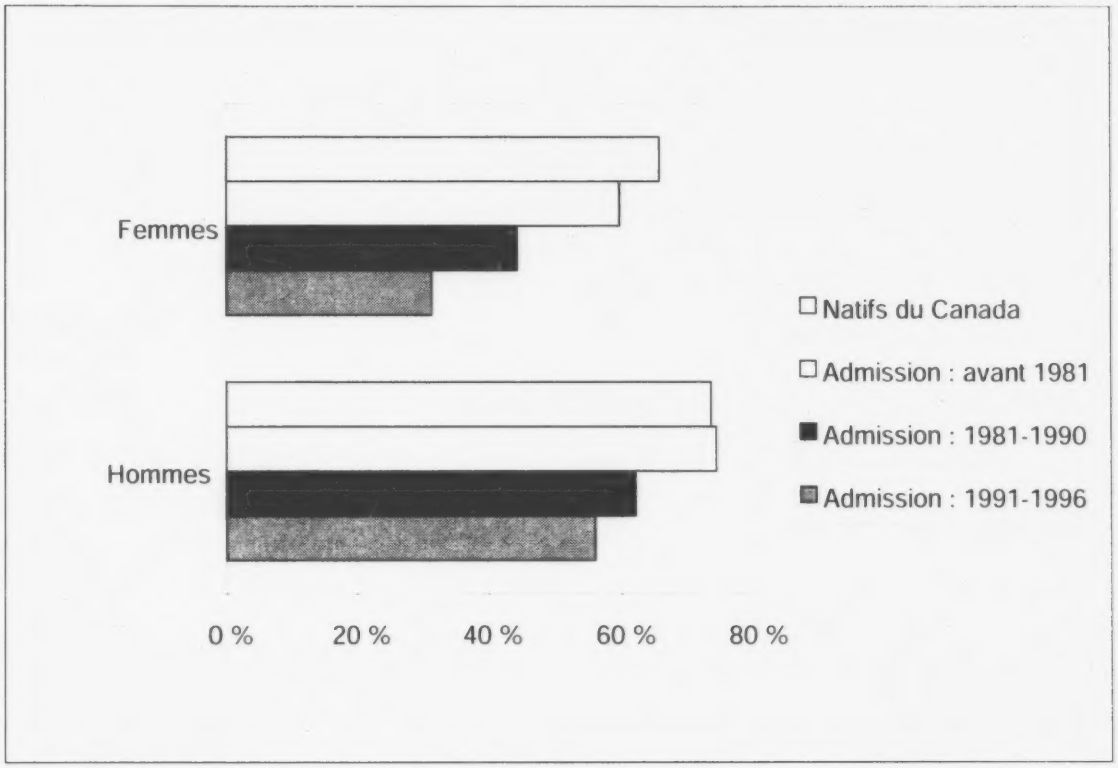

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux , dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de penions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Calgary, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	8 %	73 %	35 %	53 %	237 600
Admises avant 1981	5 %	62 %	39 %	60 %	46 900
Admises entre 1981 et 1990	11 %	66 %	22 %	55 %	20 800
Admises entre 1991 et 1994	16 %	63 %	20 %	56 %	11 800
Hommes					
Nés au Canada	4 %	84 %	31 %	67 %	236 100
Admis avant 1981	1 %	76 %	40 %	76 %	46 900
Admis entre 1981 et 1990	6 %	79 %	20 %	77 %	19 100
Admis entre 1991 et 1994	7 %	77 %	20 %	79 %	9 800

L'emploi est la principale source de revenu de la population d'origine canadienne : soixante-treize pour cent des femmes et 84 pour 100 des hommes natifs du Canada ont enregistré des revenus de ce type en 1995. On constate qu'une plus forte proportion de personnes nées au Canada que d'immigrants ont des revenus d'emploi. Par ailleurs, une faible proportion des immigrants arrivés avant les années 1980 ont de tels revenus, car ces immigrants ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite. Si une proportion relativement faible de nouveaux immigrants ont un revenu d'emploi, c'est que leur taux d'activité est faible.

Par rapport aux natifs du Canada et aux immigrants antérieurs, une proportion considérable de nouveaux immigrants sont sans revenu. Cependant, la proportion des immigrants, hommes et femmes, qui se trouvent dans cette situation décroît considérablement à mesure que s'allonge la durée de leur séjour au Canada, si bien qu'elle finit par être inférieure à celle des personnes nées au Canada.

La part des nouveaux immigrants ayant d'autres revenus de source privée – revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. – est inférieure à la proportion des personnes nées au Canada et des immigrants antérieurs qui bénéficient de pareils revenus. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les nouveaux immigrants sont en proportion légèrement plus nombreux que les personnes nées au Canada, surtout les hommes, à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. Si, en comparaison avec les natifs du Canada, une forte proportion des immigrants arrivés avant 1981 bénéficient de ces transferts, c'est que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement des prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte des personnes ayant un revenu pour calculer le revenu moyen; les personnes n'en ayant pas déclaré ne sont donc pas prises en considération. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Calgary, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	22 100 $	78 %	12 %	11 %
Admises avant 1981	21 400 $	68 %	15 %	17 %
Admises entre 1981 et 1990	15 400 $	79 %	6 %	14 %
Admises entre 1991 et 1994	10 900 $	77 %	9 %	14 %
Hommes				
Nés au Canada	38 000 $	84 %	10 %	6 %
Admis avant 1981	38 300 $	77 %	13 %	10 %
Admis entre 1981 et 1990	25 400 $	87 %	4 %	9 %
Admis entre 1991 et 1994	19 000 $	83 %	7 %	11 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pendant l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens vivant à Calgary. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à la moitié; celui des immigrants arrivés pendant les années 1980 aux deux tiers; et celui des immigrants arrivés antérieurement atteint plus ou moins le même niveau. On observe des tendances et des niveaux relatifs à peu près similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant de 65 à 80 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel, comme on l'a montré dans la partie D.

Les revenus tirés d'un emploi représentent environ la même proportion du revenu des nouveaux immigrants et de celui des personnes nées au Canada. Par contre, les transferts gouvernementaux forment une part un peu plus importante du revenu des nouveaux immigrants. Cette particularité ne tient pas au fait que les transferts versés aux nouveaux immigrants sont élevés, mais au fait que le revenu total des nouveaux immigrants est relativement faible. Les autres revenus de source privée occupent relativement peu de place dans le revenu des personnes admises pendant les années 1980, mais une place un peu plus grande dans celui des immigrants qui les ont suivis.

Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Calgary, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	35 900 $	103 %
Personnes admises avant 1981	36 900 $	106 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	26 500 $	76 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	18 500 $	53 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	34 900 $	100 %

Les salaires et les traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour Calgary. Comme on l'a indiqué dans la partie précédente, par rapport aux natifs du Canada, les nouveaux immigrants occupent généralement des emplois exigeant un niveau de compétence moins élevé; aussi, leur taux de salaire est-il généralement inférieur. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé pendant toute l'année ou non. Il est probable que les nouveaux immigrants soient plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables.

Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les jeunes et les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1995

	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages
Part des ménages bénéficiant de transferts					
Ménages d'origine canadienne	92 %	83 %	79 %	100 %	85 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	93 %	85 %	82 %	100 %	88 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	94 %	91 %	92 %	99 %	93 %
Immigrants des années 1980	*97 %*	*90 %*	*89 %*	*100 %*	*91 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*100 %*	*92 %*	*96 %*	*99 %*	*94 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*81 %*	*96 %*	*98 %*	*97 %*	*96 %*
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire					
Ménages d'origine canadienne	2 400 $	3 200 $	4 100 $	15 300 $	5 300 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	2 400 $	3 900 $	4 300 $	16 200 $	7 500 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	2 300 $	4 300 $	5 000 $	11 000 $	5 300 $
Immigrants des années 1980	*2 100 $*	*4 400 $*	*4 800 $*	*12 300 $*	*5 500 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*2 600 $*	*4 300 $*	*6 300 $*	*10 400 $*	*5 700 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*2 800 $*	*3 900 $*	*4 400 $*	*5 500 $*	*4 200 $*
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages					
Ménages d'origine canadienne	10 %	5 %	5 %	36 %	8 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	8 %	5 %	5 %	37 %	11 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	10 %	8 %	8 %	25 %	10 %
Immigrants des années 1980	*8 %*	*8 %*	*7 %*	*31 %*	*10 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*9 %*	*8 %*	*10 %*	*16 %*	*10 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*29 %*	*12 %*	*12 %*	*16 %*	*12 %*

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations : pension de Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec. Toutefois, plus de trois ménages sur quatre sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations versées aux accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants ou autres programmes.

Les ménages de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans ont reçu plus souvent que les autres un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur arrivée au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre relativement élevé de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert élevés, soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Parmi les ménages de personnes âgées, ceux d'origine canadienne et ceux admis avant 1981 ont reçu en moyenne des sommes d'environ 15 000 $ à 16 000 $. Ceux composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu des prestations inférieures en moyenne à celles versées aux ménages de personnes âgées d'origine canadienne.

Les autres ménages ont obtenu des sommes allant de 2100 $ à 6300 $. Les ménages de nouveaux immigrants dans le groupe d'âge des 25 à 64 ans étaient proportionnellement plus nombreux à bénéficier de transferts gouvernementaux, et ils ont aussi reçu des sommes moyennes légèrement plus élevées que les ménages constitués de personnes nées au Canada et les ménages d'immigrants antérieurs.

Les transferts gouvernementaux occupent une place légèrement plus importante dans le revenu des ménages de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans (huit pour cent) que dans celui des autres ménages (cinq pour cent). C'est cependant la situation inverse que l'on constate dans les ménages de personnes âgées : chez ces derniers, les transferts ont représenté le quart du revenu des nouveaux immigrants et plus du tiers de celui des natifs du Canada (36 pour 100).

Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nées au Canada	8 %	28 %	40 %	18 %	7 %	20 400 $
Admises avant 1981	5 %	25 %	47 %	16 %	6 %	20 300 $
Admises entre 1981 et 1990	11 %	37 %	41 %	8 %	3 %	13 700 $
Admises entre 1991 et 1994	16 %	47 %	32 %	4 %	1 %	9 100 $
Hommes						
Nés au Canada	4 %	18 %	30 %	25 %	23 %	36 600 $
Admis avant 1981	1 %	14 %	36 %	26 %	23 %	38 000 $
Admis entre 1981 et 1990	6 %	27 %	37 %	19 %	11 %	24 000 $
Admis entre 1991 et 1994	7 %	33 %	43 %	12 %	5 %	17 700 $

Chez les immigrants dont l'arrivée est très récente, 63 pour 100 des femmes et 40 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion des immigrants n'ayant déclaré aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ est plus faible chez ceux qui sont arrivés pendant les années 1980 et encore plus réduite chez les immigrants arrivés antérieurement.

Les nouveaux immigrants et surtout ceux qui sont arrivés très récemment sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu. Chez les immigrants arrivés pendant les années 1980, la proportion des personnes gagnant plus de 50 000 $ est inférieure à la moitié de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants antérieurs se répartit plus ou moins comme celui des personnes nées au Canada, même s'il se concentre davantage dans la tranche de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés avant 1981 sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Quoi qu'il en soit, la répartition du revenu chez les immigrants semble avec le temps se rapprocher de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

La moitié des ménages de nouveaux immigrants gagnent moins de 40 000 $

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	18 %	25 %	22 %	16 %	21 %	57 200 $
Immigrants antérieurs	16 %	23 %	21 %	17 %	24 %	60 800 $
Nouveaux immigrants	21 %	28 %	23 %	14 %	15 %	48 500 $
Immigrants des années 1980	*19 %*	*26 %*	*24 %*	*15 %*	*17 %*	*51 300 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*12 %*	*27 %*	*26 %*	*19 %*	*17 %*	*55 600 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	*36 %*	*35 %*	*18 %*	*5 %*	*6 %*	*32 800 $*

En 1995, les ménages de nouveaux immigrants gagnaient en moyenne 48 500 $, soit 85 pour 100 du revenu des ménages d'origine canadienne et 80 pour 100 de celui des ménages d'immigrants antérieurs. Les ménages comprenant uniquement des immigrants arrivés très récemment gagnaient 57 pour 100 de ce que gagnaient les ménages formés de natifs du Canada.

Aussi, les ménages de nouveaux immigrants se retrouvent-ils un peu plus souvent que les ménages d'origine canadienne dans les tranches de revenu inférieures. La moitié de ces ménages (49 pour 100) gagnent moins de 40 000 $, alors que cette proportion est de 43 pour 100 chez les ménages d'origine canadienne et de 39 pour 100 chez les ménages d'immigrants antérieurs. Le cinquième (21 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu inférieur à 20 000 $, soit un peu plus que chez les ménages d'origine canadienne (18 pour 100). Lorsque l'on considère les revenus supérieurs à 80 000 $, ces proportions se trouvent renversées.

Une forte proportion de nouveaux immigrants disposent d'un faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Calgary, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 54 870 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 20 565 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-neuf pour cent des femmes et quarante-cinq pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-sept pour cent des femmes et seize pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Figure E.1 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Calgary, 1995

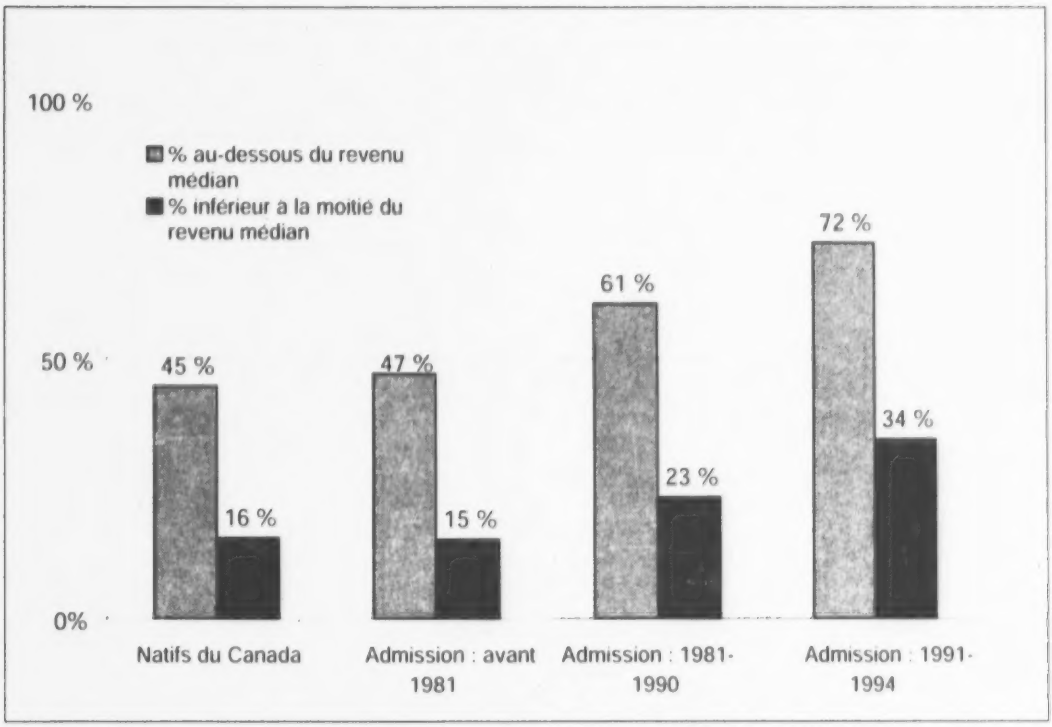

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures de revenu décroît avec la durée du séjour au Canada.

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	48 %	52 %	41 %	64 %	46 %
Admises avant 1981	S. O.	49 %	43 %	69 %	49 %
Admises entre 1981 et 1990	67 %	62 %	61 %	65 %	62 %
Admises entre 1991 et 1994	77 %	77 %	72 %	57 %	73 %
Hommes					
Nés au Canada	47 %	48 %	38 %	62 %	43 %
Admis avant 1981	S. O.	51 %	39 %	67 %	45 %
Admis entre 1981 et 1990	68 %	57 %	58 %	68 %	59 %
Admis entre 1991 et 1994	81 %	72 %	70 %	54 %	72 %

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane varie selon l'âge. Chez les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés antérieurement, cette proportion est la plus élevée parmi les personnes âgées. Toutefois, chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente, ce sont les jeunes qui se retrouvent plus fréquemment dans cette situation. Les personnes arrivées pendant les années 1980 occupent une position intermédiaire.

Dans tous les groupes d'âge, sauf parmi les personnes âgées, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est beaucoup plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. La situation des personnes âgées est probablement attribuable aux programmes de soutien du revenu qui leur sont offerts ainsi qu'au fait que les personnes âgées ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Calgary, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	17 %	24 %	14 %	14 %	16 %
Admises avant 1981	S. O.	21 %	15 %	16 %	16 %
Admises entre 1981 et 1990	29 %	24 %	23 %	29 %	24 %
Admises entre 1991 et 1994	38 %	40 %	33 %	32 %	35 %
Hommes					
Nés au Canada	18 %	19 %	11 %	19 %	15 %
Admis avant 1981	S. O.	20 %	12 %	23 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	29 %	21 %	21 %	32 %	22 %
Admis entre 1991 et 1994	40 %	34 %	33 %	27 %	34 %

Le tiers des tout nouveaux immigrants disposent d'un faible revenu (35 pour 100 des femmes et 34 pour 100 des hommes). Quant aux personnes âgées ayant tout récemment immigré, ces pourcentages sont de 27 pour 100 chez les hommes et de 32 pour 100 chez les femmes. Ces proportions sont de huit et de dix-huit pour cent plus élevées que chez les personnes nées au Canada. On constate par ailleurs des écarts similaires et plus prononcés dans les autres groupes d'âge. Parmi les immigrants arrivés le plus récemment et âgés de moins de 65 ans, la proportion de ceux dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane globale varie du tiers à 40 pour 100, suivant l'âge et le sexe. Cette proportion descend pour osciller entre 21 et 29 pour 100 chez les immigrants admis pendant les années 1980.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de ménages
Ménages					
D'origine canadienne	67 %	27 %	4 %	3 %	212 000
Immigrants antérieurs	64 %	28 %	5 %	3 %	59 200
Nouveaux immigrants	30 %	35 %	13 %	22 %	33 100
Immigrants des années 1980	34 %	38 %	13 %	16 %	18 700
Immigrants des années 1990 avec d'autres	26 %	33 %	14 %	27 %	7 300
Immigrants des années 1990 seulement	23 %	31 %	14 %	33 %	7 100

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable bien inférieure à la moyenne pour la région de Calgary. Vingt-deux pour cent des ménages de nouveaux immigrants logent à l'étroit (c.-à-d. que le nombre des pièces est inférieur au nombre des personnes vivant dans le logement). Ce phénomène est le plus fréquent dans les ménages constitués uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente (33 pour 100). Il est cependant très rare dans les ménages formés de natifs du Canada et d'immigrants arrivés avant 1981 (trois pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	79 %	18 %	1 %	2 %	159 100
	Immigrants antérieurs	80 %	17 %	1 %	2 %	41 300
	Nouveaux immigrants	48 %	32 %	6 %	13 %	16 800
	Immigrants des années 80	54 %	32 %	5 %	10 %	9 600
	Immigrants des années 90 avec d'autres	46 %	36 %	7 %	11 %	3 300
	Immigrants des années 90 seulement	37 %	30 %	8 %	24 %	3 900
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	33 %	54 %	9 %	4 %	48 600
	Immigrants antérieurs	30 %	55 %	10 %	5 %	16 000
	Nouveaux immigrants	13 %	46 %	17 %	23 %	12 100
	Immigrants des années 80	16 %	51 %	17 %	17 %	7 200
	Immigrants des années 90 avec d'autres	15 %	42 %	15 %	28 %	2 300
	Immigrants des années 90 seulement	6 %	36 %	19 %	38 %	2 600
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	5 %	40 %	37 %	18 %	4 300
	Immigrants antérieurs	5 %	45 %	30 %	19 %	1 900
	Nouveaux immigrants	2 %	17 %	30 %	51 %	4 200
	Immigrants des années 80	3 %	20 %	35 %	42 %	1 900
	Immigrants des années 90 avec d'autres	1 %	16 %	26 %	57 %	1 600
	Immigrants des années 90 seulement	2 %	11 %	26 %	61 %	600

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne (voir le tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et logent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Trois ménages sur dix assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Calgary, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	77 %	14 %	9 %
Immigrants antérieurs	81 %	12 %	7 %
Nouveaux immigrants	69 %	17 %	13 %
Immigrants des années 1980	71 %	17 %	12 %
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	76 %	14 %	9 %
Immigrants des années 1991-1994 seulement	56 %	21 %	23 %
Total des ménages	77 %	14 %	9 %

Plus de quatre ménages sur dix (44 pour 100) constitués exclusivement d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis cinq ans ou moins ont consacré au-delà de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Le quart de ces ménages (23 pour 100) ont même affecté à leur logement plus de la moitié de leur revenu. Par contre, seulement le quart (23 pour 100) des ménages d'origine canadienne ont destiné à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu.

On considère que des coûts de logement représentant plus de 30 pour 100 du revenu constituent un fardeau; les ménages qui doivent assumer de pareils coûts ont généralement un faible revenu. Comme beaucoup des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu peu élevé, ils tentent de réduire leurs coûts d'hébergement en logeant à l'étroit et en formant des ménages de taille considérable. Toutefois, ces mesures ne suffisent souvent pas à faire descendre les coûts de logement au-dessous de 30 pour 100 du revenu.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	21 %	47 %	32 %
Immigrants antérieurs	19 %	48 %	32 %
Nouveaux immigrants	11 %	49 %	41 %
Immigrants des années 1980	*11 %*	*47 %*	*41 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*11 %*	*50 %*	*40 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*8 %*	*52 %*	*40 %*
Total des ménages	19 %	47 %	33 %

Les logements dans lesquels vivent les ménages d'immigrants arrivés après 1980 sont de construction plus récente que les maisons des Canadiens d'origine, et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible. Il semble donc que les immigrants n'optent généralement pas pour des logements de qualité inférieure même si leurs coûts posent manifestement un problème à bon nombre d'entre eux.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Calgary, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	70 %	24 %	6 %
Immigrants antérieurs	73 %	22 %	5 %
Nouveaux immigrants	74 %	21 %	5 %
Immigrants des années 1980	74 %	21 %	5 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	73 %	23 %	5 %
Immigrants des années 1990 seulement	75 %	21 %	4 %
Total des ménages	71 %	23 %	6 %

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Calgary, 1996

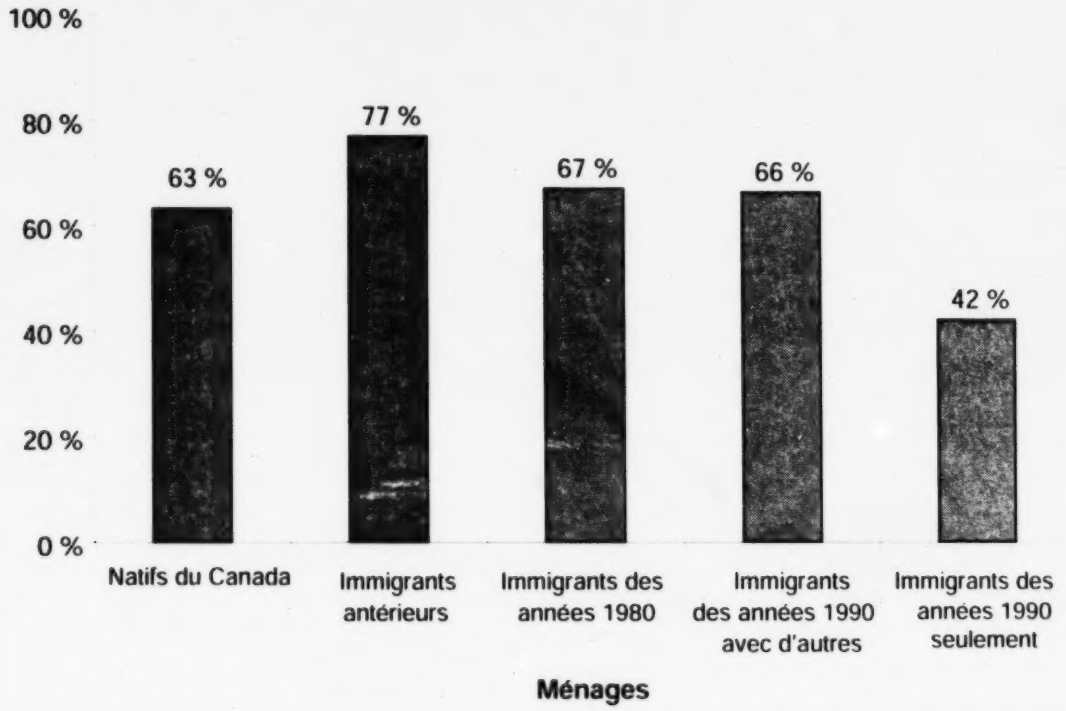

Quatre ménages sur dix (42 pour 100) constitués exclusivement d'immigrants admis entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre presque les deux tiers (63 pour 100) des ménages d'origine canadienne et plus des trois quarts (77 pour 100) des ménages d'immigrants antérieurs. Les deux tiers environ des autres ménages de nouveaux immigrants sont propriétaires, proportion légèrement supérieure à celle qu'affichent les personnes nées au Canada.

Les ménages d'immigrants antérieurs sont en proportion beaucoup plus nombreux que les ménages d'origine canadienne à posséder leur logement. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé des immigrants antérieurs, mais elle peut aussi être due à des choix différents. On peut également en déduire que l'occupation très répandue de logements loués par les ménages formés exclusivement de nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui fait partie de leur adaptation.